

## Édito



Chères Berninoises, chers Berninois

Voici la quatrième édition du guide pratique de bernin.

Ce guide est conçu pour vous permettre de retrouver dans le même document l'essentiel des informations sur notre commune dont vous pourrez avoir besoin au quotidien.

Que vous soyez nouvel arrivant ou habitant de longue date, il constitue un outil à votre service.

Que vous cherchiez comment faire garder votre enfant, les coordonnées d'un médecin, où faire du sport, les services offerts aux seniors ou encore les horaires de la bibliothèque, ce guide vous permettra de trouver aisément toutes les réponses à vos questions sur la vie à Bernin.

Je vous rappelle que pour trouver des informations actualisées entre deux éditions de Bernin pratique, tout au long de l'année, vous pouvez consulter le site internet [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr) ainsi que les autres publications communales qui détaillent les sujets qui vous intéressent et, évidemment, le journal municipal "Bernin et Vous" qui vous informe de l'avancement des projets et des prochains événements à venir dans notre ville.

Le guide de Bernin est financé par des annonceurs locaux et des entreprises partenaires et je tiens sincèrement à les en remercier.

Bernin bouge ! L'information présente dans ce guide également. Nous sommes à votre écoute pour le faire évoluer et l'actualiser. Merci à tous.

**Laurence BELLICARD**  
*Maire de Bernin*

A Mairie de Bernin  
RD1090 - 38190 Bernin

T 04 76 92 07 40  
F 04 76 08 97 22  
@ [mairie@bernin.fr](mailto:mairie@bernin.fr)  
W [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr)

Réalisation et  
régie publicitaire

T Spide - 04 76 27 73 73

Impression sur papier  
recyclé et encres végétales

109, rue des Alliés  
38100 Grenoble

**Tél. 04 38 49 80 80**

Fax. 04 38 49 80 81

contact@andeol-fermetures.fr  
www.andeol-fermetures.fr



**STORES ET FERMETURES**  
Dépannage et installation

- Stores d'intérieur
- Stores d'extérieur
- Volets roulants
- Portes et fenêtres
- Rideaux métalliques
- Portes de garage
- Blindage

# CONVERSO

## TRAVAUX PUBLICS

13, AV. GÉNÉRAL DE GAULLE  
38450 VIF

TÉL. 04 76 72 52 11

CONVERSO.TP@WANADOO.FR

WWW.CONVERSO-TP.COM

# PROXIMARK



La sécurité pour tous les usagers



Agence Isère : Z.A. du Rondeau - 25 rue du Tremblay - 38130 Echirolles  
Tél. : 04.76.09.00.99 - Fax : 04.38.49.24.64 - E-mail : proximark.38@groupe-helios.fr

www.groupe-helios.fr



**CITROËN**

## Garage Des Eymes

Xavier LOISEAU  
Z.A. Pré Figaroud  
38330 SAINT NAZAIRE LES EYMES  
**Tél. 04 76 52 71 06**



# Sommaire

## 7 Bernin ma ville

- 8 Historique
- 8 Présentation
- 8 Jumelage
- 8 Patrimoine

## 9 La mairie

- 10 Coordonnées, horaires d'ouverture
- 11 Le conseil municipal
- 13 Les conseillers de quartier
- 13 Services municipaux
- 14 Écoles
- 14 Agence Postale Communale
- 14 Conseils juridiques
- 14 Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances
- 15 Vie intercommunale
- 16 Conseiller général
- 16 Députée

## 17 Information / concertation

- 18 Site internet
- 18 Journal municipal
- 18 Panneau lumineux d'information
- 18 Documents d'information
- Questionnaires
- 19 Comités consultatifs
- 19 Réunions publiques
- 19 Rencontres avec les élus

## 20 Ville et emploi

- 21 Parc d'activités
- 21 Commerçants
- 21 La zone artisanale
- 21 Réseaux d'aide à l'emploi

## 22 Bernin pratique

- 23 Démarches administratives
- 28 Location de salles
- 28 Objets trouvés
- 28 Nuisances
- 29 Déchets
- 30 Transports
- 30 Services intercommunaux
- 30 Assainissement
- 31 Cimetière
- 31 Culte

## 32 Bernin et moi

- 33 Action sociale
- 33 Logement
- 33 Séniors
- 36 Enfance
- 41 Jeunesse
- 41 Personnes handicapées
- 42 Bibliothèque
- 43 Police municipale
- 43 Service urbanisme
- 43 Service technique
- 43 Nouveaux arrivants
- 44 Sports, culture

## 45 Associations

- 47 Sport et bien-être
- 53 Culture et loisirs
- 60 Solidarité, social et humanitaire
- 62 Education, citoyenneté
- 62 Autres associations

## 64 Professions médicales et paramédicales

## 66 Commerces, artisans et entreprises

- 67 Commerces
- 71 Artisans
- 75 Entreprises

# Calendrier 2014

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	Jour de l'An	1 S		1 S		1 M		1 J	Fête du travail	1 D	
2 J		2 D		2 D		2 M		2 V		2 L	
3 V	1	3 L		3 L		3 J	14	3 S	18	3 M	
4 S		4 M		4 M		4 V		4 D		4 M	
5 D		5 M		5 M		5 S		5 L		5 J	23
6 L		6 J	6	6 J	10	6 D		6 M		6 V	
7 M		7 V		7 V		7 L		7 M		7 S	
8 M		8 S		8 S		8 M		8 J	Victoire 1945	8 D	Pentecôte
9 J	2	9 D		9 D		9 M		9 V		9 L	L. de Pentecôte
10 V		10 L		10 L		10 J	15	10 S	19	10 M	
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 D		12 M	7	12 M		12 S		12 L		12 J	24
13 L		13 J		13 J	11	13 D		13 M	20	13 V	
14 M		14 V		14 V		14 L		14 M		14 S	
15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J	3	16 D		16 D		16 M		16 V		16 L	
17 V		17 L		17 L		17 J	16	17 S		17 M	
18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 D		19 M	8	19 M		19 S		19 L		19 J	25
20 L		20 J		20 J	12	20 M	Pâques	20 M		20 V	
21 M		21 V		21 V		21 M	Lundi de Pâques	21 M		21 S	
22 M		22 S		22 S		22 M		22 J	21	22 D	
23 J	4	23 D		23 D		23 M		23 V		23 L	
24 V		24 L		24 L		24 J	17	24 S		24 M	
25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	
26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J	26
27 L		27 J	9	27 J	13	27 D		27 M		27 V	
28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S	
29 M				29 S		29 M		29 M	Ascension	29 D	
30 J	5			30 D		30 M		30 V		30 L	
31 V				31 L		31 M		31 S			

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 M		1 V		1 L		1 M		1 S	Toussaint	1 L	
2 M		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M	
3 J	27	3 D		3 M		3 V	36	3 L		3 M	
4 V		4 L		4 J	36	4 S	40	4 M		4 J	49
5 S		5 M		5 V		5 D		5 M		5 V	
6 D		6 M		6 S		6 L		6 J	45	6 S	
7 L		7 J	32	7 D		7 M		7 V		7 D	
8 M		8 V		8 L		8 M		8 S		8 L	
9 M		9 S		9 M		9 J	41	9 D		9 M	
10 J	28	10 D		10 M		10 V		10 L		10 M	
11 V		11 L		11 J	37	11 S		11 M	Armistice 1918	11 J	50
12 S		12 M		12 V		12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M	33	13 S		13 L		13 J		13 S	
14 L	Fête Nationale	14 J		14 D		14 M		14 V		14 D	
15 M		15 V	Assomption	15 L		15 M		15 S	46	15 L	
16 M		16 S		16 M		16 J	42	16 D		16 M	
17 J		17 D		17 M	38	17 V		17 L		17 M	
18 V	29	18 L		18 J		18 S		18 M		18 J	51
19 S		19 M		19 V		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 S		20 L		20 J	47	20 S	
21 L		21 J	34	21 D		21 M		21 V		21 D	
22 M		22 V		22 L		22 M	43	22 S		22 L	
23 M		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 J	30	24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	
25 V		25 L		25 J	39	25 S		25 M		25 J	Noël
26 S		26 M		26 V		26 D		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 S		27 L		27 J	48	27 S	52
28 L		28 J	35	28 D		28 M		28 V		28 D	
29 M		29 V		29 L		29 M	44	29 S		29 L	
30 M		30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	
31 J		31 D				31 V				31 M	

# Mots clés

Acte de naissance	23	Internet	18
Agence Postale Communale	14	Jeunes	41
Aide à domicile	35	Journal municipal	18
Aide sociale	33	Jumelage	8
Artisans	71	Laissez-passer	27
Assainissement	30	Légalisation de signature	27
Associations	45	Livret de famille	24
Ateliers mémoires	35	Location de salles	28
Autorisation de sortie de territoire	27	Logements	33
Bibliothèque	42	Mairie	10
Carte nationale d'identité	25	Mariage	24
CCAS	33	MIE/MIFE	21
Centre de loisirs	40	Multi-accueil (crèche)	36
Certificat de résidence	27	Musique	44
Certificat de vie	27	Nuisances	28
Certificat de vie commune	27	Nouveaux arrivants	43
Cimetière	31	Numéros indispensables	6
Collège	41	Objets trouvés	28
Commerces	67	Parc d'activité des Fontaines	21
Comités consultatifs	19	Passeport	26
Communauté de communes	15	Permanences des élus	19
Conseillers municipaux	12	Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances	14
Concertation	28	Personnes handicapées	41
Conseils juridiques	14	Personnes âgées	33
Conseil municipal	11	Piscine	44
Conseiller général	16	Police municipale	43
Conseillers de quartier	13	Professions médicales	65
Copies certifiées conformes	27	Professions paramédicales	65
Cube	44	Recensement militaire	23
Culture	44	Réunions publiques	19
Déchets ménagers	29	Restaurant scolaire	38
Déchetterie	29	Services intercommunaux	30
Déclaration de décès	25	Services municipaux	13
Déclaration de naissance	23	Service technique	43
Démarches administratives	23	Sport	44
Demandeurs d'emploi	21	Syndicats intercommunaux	16
Écoles	37	Temps d'Activités Péri éducatives	39
Église	31	Transports	30
Emploi	21	Tri sélectif	29
Enfance	36	Urbanisme	43
Entreprises	75	Urgences	6
Garderie périscolaire	39	Vacances scolaires	4
Historique	8	Vie associative	45
Intercommunalité	15		

# Numéros indispensables

## Santé

Centre Médico-social : 04 56 58 16 92

Centre Médico-Psychologique Enfants et Adolescents : 04 76 22 01 46

Hôpital Nord : 04 76 76 75 75

Hôpital Sud : 04 76 76 75 75

Médecin de garde : 0810 15 33 33

Pharmacie de garde : pour connaître la plus proche : 39 15

Permanence pédiatrique (week-end et jours fériés) : 04 76 70 89 04

## Urgences

Centre antipoison : 04 72 11 69 11 (Lyon)

Gendarmerie de Saint-Ismier : 04 76 52 15 45

Police : 17

Police municipale de Bernin : 04 76 13 24 56

Pompiers : 18

SAMU et urgences médicales : 15

Urgences dentaires : 04 76 00 06 66

Urgences pédiatriques : 04 76 76 55 01

## Aides

Aides et informations aux victimes : 04 76 46 27 37

Allo enfance maltraitée : 119

CCAS (centre communal d'action sociale) : 04 76 92 35 57

Drogue info service : 0 800 231 313

Enfance et partage : 0 800 051 234

Femmes victimes, témoins de violences conjugales : 3919

Secours en montagne : 04 76 80 49 01

SOS Amitié : 04 76 87 22 22

## Réseaux

SIZOV : Assainissement (eaux usées) : 04 76 52 52 28 (sauf en cas d'urgence : astreinte 7j / 7j et 24h / 24h au 04 76 61 39 34)

ERDF conseil clientèle : 0 810 050 333

ERDF dépannage : 0 810 333 338

GRDF conseil clientèle : 0 810 800 801

GRDF dépannage : 0 810 433 038

# **BERNIN MA VILLE**



## Historique

**Bernin, une évolution depuis 20 siècles.**

En latin, Bernin signifie "petit bois".

Ce nom est mentionné pour la première fois au XI<sup>ème</sup> siècle. Pour certains, Bernin – en patois Brenin ou Bregnin – découlerait du bas-latin Brena. Ce nom aurait été importé par les Sarazins lors de leurs invasions au VIII<sup>ème</sup> siècle. D'autres soutiennent que Bernin dériverait du nom propre Brennos fréquent en Gaule.

Une famille portant ce nom l'aurait donné à une propriété qu'elle possédait sur le territoire du futur Bernin. Bernin a élu son premier maire le 28 Janvier 1790 : il s'appelait Jean-Philippe Colin. A cette époque le village comptait 896 habitants.

Depuis, de nombreux commerces de proximité, dynamiques et bien adaptés aux besoins du village, contribuent à donner à notre rue principale une animation vive et agréable qui donne lieu à des rencontres et des échanges.

## Présentation

Bernin est une commune qui s'étend sur 800 ha environ.

Au fil des années Bernin a su se développer, tout en gardant un esprit authentique pour devenir un village chaleureux et accueillant, qui séduit ses 3007 habitants.

Le développement de sa zone d'activités qui accueille des entreprises d'envergure internationale telle que "Soitec", donne une nouvelle dimension à la commune et lui permet la création de nouveaux équipements. Moderne et innovante dans le développement environnemental, Bernin n'en reste pas moins attachée à ses valeurs patrimoniales.

## Jumelage

Depuis 24 ans, Bernin est jumelée avec Kieselbronn, commune allemande du BadeWurtemberg. Les échanges sont nombreux, très soutenus dès l'origine et se perpétuent aujourd'hui. Des actions entre les deux communes sont organisées, telles que des rencontres sportives et culturelles, ainsi qu'un grand voyage, tantôt à Bernin pour les Allemands et l'année suivante à Kieselbronn pour les Français. Au fil des années de vraies amitiés se sont ainsi créées.

## Patrimoine

Bernin abrite de nombreuses maisons remarquables. Certaines, construites aux environs du XI<sup>ème</sup> siècle, dont un ancien Prieuré, propriété privée, et deux maisons fortes : le château de Craponoz, propriété privée, et le château de La Veyrie (ou Véhérie) propriété de la commune situé sur un point dominant offrant une vue remarquable sur la vallée du Grésivaudan et la chaîne de Belledonne.



# LA MAIRIE



## Coordonnées, horaires d'ouverture

496 route départementale 1090  
cidex 36  
38 190 Bernin

Tél. 04 76 92 07 40  
Fax. 04 76 08 97 22

Courriel :  
mairie@bernin.fr  
Site Internet :  
www.bernin.fr

### Accueil (du public et téléphonique) :

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	Fermé	14h - 18h
<b>Mardi</b>	8h30 à 11h30	14h - 18h
<b>Mercredi</b>	8h30 à 11h30	14h - 18h
<b>Jeudi</b>	8h30 à 11h30	14h - 18h
<b>Vendredi</b>	8h30 à 11h30	14h - 18h
<b>Samedi</b>	8h30 à 11h30	Fermé

Le samedi, **seul un service minimum d'accueil est assuré.**  
(demande de carte d'identité, retrait de formulaires, informations diverses, etc...).

## Le conseil municipal

Les élections municipales ont lieu tous les six ans. Le maire est élu par le conseil municipal à la majorité absolue lors de la première séance du conseil suivant l'élection.

Le nombre de conseillers municipaux d'une commune dépend de son nombre d'habitants. Bernin comptait 23 élus au lendemain des élections municipales mais 4 élus ont démissionné. Bernin compte donc aujourd'hui 19 élus (maire, adjoints, conseillers municipaux délégués et conseillers municipaux).

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an, le jeudi, à Bernin, au cours de séances publiques pour débattre de diverses questions et se positionner, par un vote, sur les délibérations à l'ordre du jour.

Organe de décision, il conduit les affaires de la commune : vote du budget, gestion des équipements communaux, attribution de subventions, etc.

Secrétariat du maire : 04 76 92 07 47



**Laurence Bellicard**

Maire

Présidente du CCAS

Vice-présidente de la communauté de communes du Grésivaudan en charge des politiques contractuelles

Vice-présidente du SIZOV

### Les adjoints



**Cécile Rocca**

1<sup>er</sup> adjointe

Déléguée aux affaires sociales et à la coordination de la vie de la commune



**Gabriel Sabatier**

2<sup>ème</sup> adjoint

Délégué au patrimoine, à l'urbanisme réglementaire et prospectif et au foncier



**Yves Trocmet**

3<sup>ème</sup> adjoint

Délégué à l'économie, aux finances et à l'emploi



**Philippe Vieille**

4<sup>ème</sup> adjoint

Délégué au développement durable et à l'agriculture



**Elen Quennemet Cosson**

5<sup>ème</sup> adjointe

Déléguée à la jeunesse et aux affaires sociales

## Les conseillers municipaux délégués



**Dominique Revol**  
Conseiller municipal délégué aux infrastructures, aux grands équipements et aux travaux



**Patrick Soullignac**  
Conseiller municipal délégué au sport et aux associations sportives



**Guy Vial**  
Conseiller municipal délégué à l'environnement

## Les conseillers municipaux



**Agnes Blondet**



**Jean-Hugues Bosset**



**Sophie Circan**



**Christophe Duret**



**Monique Juglard**



**Olivier Legate**



**Edith Perrier**



**Bruno Racat**



**Alban Roques**



**Bruno Thomas**

## Les conseillers de quartier

**Cécile ROCCA** (L'Eygana, les Grandes Terres, les Maréchaux, les Coralines, Bas Bernin)  
elus@bernin.fr – 04 76 71 80 15

**Sophie CIRCAN** (Les Reveleys, Passe quatre, le Clôt, les Franques, la Côte)  
elus@bernin.fr – 04 76 08 81 30

**Bruno THOMAS** (La Rousse, les Catières, La Magaronne, Le Ballois, Le Capiton)  
elus@bernin.fr – 04 76 33 08 86

**Patrick SOULIGNAC** (Les Michelières, Les Vergers, Champ Jaillet)  
patrick.soulignac@bernin.fr – 04 76 40 26 07

## Services municipaux

### Accueil

Tél. 04 76 92 07 40 – Fax. 04 76 08 97 22 – Courriel : mairie@bernin.fr

### Secrétariat des élus

Tél : 04 76 92 07 47 – Courriel : élus@bernin.fr

### Direction générale

Tél : 04 76 92 07 47

### Urbanisme

Tél : 04 76 92 35 59 – Courriel : urbanisme@bernin.fr

Permanences : mardi de 15h30 à 18h30 et jeudi de 8h30 à 11h45

### Service technique

Tél : 04 76 92 35 55 – Courriel : service-technique@bernin.fr

### Enfance jeunesse

Tél : 04 76 72 81 75 – Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

### Vie associative

Tél : 04 76 92 35 56 – Courriel : association@bernin.fr

Permanences : Téléphonique : mardi de 14h à 18h

Téléphonique et physique : jeudi de 8h30 à 12h

Physique : jeudi de 15h30 à 18h30.

### CCAS (centre communal d'action sociale)

04 76 92 35 57 – Courriel : ccas@bernin.fr

Permanences : les mercredis de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h.

### Etat Civil

04 76 92 35 57 – Courriel : etat-civil@bernin.fr

## Communication

Tél : 04 76 92 35 58 - Courriel : communication@bernin.fr

## Comptabilité

Tél : 04 76 92 07 42

## Bibliothèque municipale

Chemin de la Proula - Cidex 01 - 38190 Bernin

Tél. : 04 76 08 89 34 - Courriel : bibliotheque@bernin.fr

## Multi-accueil municipal " La Ribambelle "

Chemin de la Proula 38190 Bernin

Tél : 04 76 08 88 41 - Courriel : creche@bernin.fr

## Police municipale

151 chemin de la Proula 38190 Bernin

Tél : 04 76 13 24 56 - Courriel : police.municipale@bernin.fr

# Écoles

## École maternelle

Directrice : Madame Crisci

459 chemin du Vivier, 38 190 Bernin - Tél : 04 76 08 85 42

Courriel : ce.0381917c@ac-grenoble.fr

## École élémentaire

Directrice : Madame Viault

459 chemin du Vivier cidex 45 A, 38190 Bernin - Tél : 04 76 08 12 40

Courriel : ce.0382468b@ac-grenoble.fr

# L'agence postale communale

Le service postal est assuré à l'accueil de la mairie de Bernin aux horaires d'ouverture.

# Conseils juridiques

Vous pouvez disposer sur la commune de Bernin des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil.

Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer.

Les permanences ont lieu un samedi par mois.

Renseignez-vous pour les dates au 04 76 92 07 40.

# Permanences endettement, surendettement et recouvrement des créances (CGI)

Une conseillère en économie sociale et familiale vous accueille et vous écoute sur rendez-vous.

**Centre médico-social** - 71 chemin des sources - 38190 Bernin - Tel : 04 56 58 16 91

## Vie intercommunale

Encadrée par les massifs de Belledonne et de la Chartreuse, la vallée du Grésivaudan constitue un axe majeur de communication.

La vallée suit le cours de l'Isère pour former un paysage rare, de qualité telle, que Louis XII la surnommait autrefois "le plus beau jardin de France".

Aujourd'hui des zones d'activités orientées vers l'innovation et la haute technologie sont implantées dans la vallée : Inovalée à Meylan et Montbonnot, le pôle d'activités en microélectronique à Crolles (ST microelectronics) et Bernin (Soitec et d'autres).

### Compétences de la Communauté de communes

La Communauté de communes du Pays du Grésivaudan regroupe 47 communes où vivent 97 560 habitants. Elle a pour objectif de développer ce territoire à forte cohésion sociale, géographique, économique et historique en renforçant la solidarité entre les communes, en poursuivant la création d'emplois diversifiés et en proposant une offre équilibrée d'infrastructures et d'équipements publics.

Dans cette optique, des actions sont mises en place :

#### Le renforcement de la solidarité, en apportant des services à la population

- Logement : aides
- Petite enfance, jeunesse : centre de loisirs, relais d'assistantes maternelles, halte garderie, lieu d'accueil etc.
- Personnes âgées : gestion de la maison de retraite à Froges, projets intercommunaux
- Services de proximité : maison des services publics du plateau des Petites Roches.

#### L'amélioration du cadre de vie

- Transports et déplacements : organisation du réseau de transport, favorisation des modes doux de déplacements, promotion du train, rabat des automobilistes et des bus vers les grands axes routiers, sécurisation des déplacements piétons et cyclistes
- Loisirs, sport et culture : soutien des événements du Grésivaudan, favorisation de la mixité des publics, amélioration de l'offre culturelle et sportive en développant de nouveaux projets, gestion de divers équipements intercommunaux.

#### Développement de l'économie et de l'emploi

- Création de zones d'implantation d'entreprises, aménagement de nouveaux espaces économiques au sein des parcs d'activités communautaires, développement de filière agricole et sylvicole, dynamisation de la filière touristique, plan d'action en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, favorisation de l'économie sociale et solidaire, amélioration des filières du commerce et de l'artisanat
- Aménagement du territoire : accessibilité des espaces communautaires, schémas de cohérence territoriale de la région, mise en place d'une politique foncière
- Protection et mise en valeur de l'environnement : mise en place du plan climat, contrat de rivière, collecte, élimination et traitement des ordures ménagères, entretien et valorisation des sentiers du Plan Départemental des Itinéraires des Promenade et Randonnée (PDIPR).

**Renseignements :** Communauté de communes du Grésivaudan

115 rue Louis Néel - 38926 Crolles Cedex - Tél. : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61

Mail: [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr) - Site web: [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

#### Délégués à la communauté de communes du Grésivaudan

Laurence Bellicard - Cécile Rocca - Yves Trocmet - Christophe Duret - Philippe Vieille

### **Syndicat intercommunal de la zone verte (SIZOV)**

Le SIZOV (Syndicat Intercommunal de la Zone Verte du Grésivaudan) est composé de 5 communes (Bernin, Biviers, Montbonnot Saint Martin, Saint Ismier et Saint Nazaire les Eymes) et exerce pour le compte des communes adhérentes les compétences à caractère obligatoire suivantes : Assainissement - Gendarmerie. Tél : 04 76 52 52 28

Délégués titulaires : Laurence Bellicard, Gabriel Sabatier, Cécile Rocca, Christophe Duret, Patrick Soullignac.

Délégués suppléants : Dominique Revol, Guy Vial, Alban Roques, Sophie Circan.

### **Syndicat intercommunal des eaux de la Dhuy (SIED)**

Délégués titulaires : Phillippe Vieille, Gabriel Sabatier.

Délégués suppléants : Patrick Soullignac, Guy Vial.

### **Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (SIERG)**

Délégués titulaires : Philippe Vieille, Gabriel Sabatier.

### **Syndicat intercommunal des établissements secondaires et techniques des cantons de St-Ismier et Meylan (Siest)**

Délégués titulaires : Philippe Vieille, Jean-Hugues Bosset.

Délégués suppléants : Agnès Blondet, Elen Quennemet Cosson.

### **Syndicat intercommunal de la maison des personnes âgées (SIMPA)**

Délégués titulaires : Cécile Rocca, Monique Juglard.

Délégués suppléants : Elen Quennemet Cosson.

### **Syndicat mixte de gestion du parc naturel régional de Chartreuse (PNRC)**

Délégué titulaire : Guy Vial

Délégué suppléant : Philippe Vieille.

### **Syndicat d'aménagement du bois français (SABF)**

Délégué titulaire : Christophe Duret.

Délégué suppléant : Dominique Revol.

### **Syndicat d'électricité de l'Isère (SEDI)**

Délégué titulaire : Guy Vial.

Délégué suppléant : Dominique Revol.

### **Association départementale Isère Drac Romanche**

Délégué titulaire : Christophe Duret.

### **Maison des initiatives et de l'emploi (MIE)**

Délégué titulaire : Yves Trocmet.

Délégué suppléant : Philippe Vieille.

### **Pompes funèbres intercommunales de la région Grenobloise (PFI)**

Délégué titulaire : Monique Juglard.

## **Conseiller général**

Le Conseil général de l'Isère compte 58 conseillers généraux, dont 38 composent la majorité départementale : 29 P.S, 1 apparenté, 7 P.C et 2 Verts. L'exécutif reflète cette majorité plurielle. Bernin dépend du canton de Saint-Ismier (communes de Bernin, Saint-Nazaire les Eymes, Biviers, Saint-Ismier, Montbonnot-Saint-Martin).

**Le conseiller général du canton est Mme Lucile Ferradou**

**Contact** : Géraldine Rousseau (assistante) 04 76 00 38 49 - g.rousseau@cg38.fr

## **Député**

**M. Olivier Véran est le député de la commune de Bernin.**

**Contacts** : Julie Dupont, Juliette Durand, Flavie Rebotier. Tél. 04 76 42 01 39  
genevieve-fioraso@gmail.com



# INFORMATION CONCERTATION



## Site internet

Le nouveau site Internet permet à chacun d'être informé de l'actualité et d'avoir accès à l'ensemble des éléments pratiques et utiles à la vie des Berninois. Il offre la possibilité de télécharger un grand nombre de documents et à terme d'effectuer des démarches en ligne. Il comporte notamment un mini portail dédié à la vie associative et des mini-sites thématiques pour répondre aux besoins de l'actualité, comme actuellement avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

## Journal municipal

Le journal municipal "Bernin et vous" a pour objet d'informer les Berninois des actions menées, de l'actualité de la commune et des événements à venir. Dans chaque numéro, un dossier de fond est traité. Une rubrique est destinée aux Berninois et leur donne la possibilité de s'exprimer ou de réagir.

**Contact :**

Service communication : 04 76 92 35 58

Courriel : communication@bernin.fr

## Panneau lumineux d'information

Un panneau lumineux installé au coeur du village permet d'informer les Berninois des événements qui se déroulent sur la commune ainsi que de l'actualité (date des conseils municipaux, informations préfectorales, événements associatifs et communaux...).

## Documents d'information Questionnaires

La commune édite différents supports d'information afin de porter à la connaissance des Berninois, les événements ou manifestations à venir. Ces documents peuvent également convier les habitants aux réunions publiques ou aux conseils municipaux.

Afin de recueillir l'avis des Berninois, des questionnaires sont réalisés, distribués à l'ensemble de la population et analysés. Les habitants ont connaissance des résultats par le biais du journal municipal ou d'un document spécifique.

## Comités consultatifs

Ces comités sont des lieux d'échanges, de réflexion et de concertation. Ce ne sont pas des organes de décision mais des organes consultatifs.

Ils sont appelés à émettre des avis et des propositions sur les sujets qui les concernent qui seront ensuite soumis au conseil municipal. Ces comités consultatifs se réunissent à intervalles réguliers et sont pilotés par un élu. Ils réunissent un ou plusieurs élus ainsi que des habitants, préalablement inscrits.

Chaque participant doit approuver la charte qui définit le rôle, les droits et les devoirs de cette instance et de ses participants.

Il existe aujourd'hui 4 comités consultatifs sur la commune de Bernin.

- **habitat** : travaille sur le logement et l'habitat sur la commune.
- **développement durable** : mène des réflexions sur l'agriculture, le développement durable et son application à la gestion de la commune et le patrimoine.
- **déplacements et sécurité** qui réfléchit sur :
  - l'intégration de la problématique des déplacements dans la révision du PLU
  - la sécurité autour des écoles, qui est un problème important
- **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les élus ont souhaité créer un comité ouvert aux habitants, aux associations et au monde économique.

Plus ponctuellement les habitants qui le souhaitent, participent aux réflexions menées par les élus dans le cadre de projets spécifiques comme par exemple le projet des tennis ou le devenir du tènement allant de la crèche à l'ancien bureau de poste.

## Réunions publiques et heures citoyennes

Plusieurs fois par an l'équipe municipale invite l'ensemble des Berninois à une réunion publique sur des thèmes fédérateurs.

Traditionnellement, une réunion publique est organisée au mois de janvier ou février pour présenter aux Berninois les orientations budgétaires pour l'année à venir.

Le budget peut être réajusté au vu des commentaires des habitants. Ces réunions sont l'occasion d'un échange et d'un débat d'idée, entre les Berninois et l'équipe municipale.

## Rencontres avec les élus

Le maire et les élus en charge de délégation sont à la disposition des Berninois qui souhaitent les rencontrer, sur rendez-vous auprès du secrétariat des élus au 04 76 92 07 47 ou [elus@bernin.fr](mailto:elus@bernin.fr)

# VILLE ET EMPLOI



## Parc d'activités

La zone d'activités de Bernin se situe entre la commune de Crolles et de Bernin. Elle offre aux entreprises un cadre privilégié pour leur développement.

À Bernin, le parc technologique accueille, sur 23 hectares, des entreprises d'envergure internationale pour certaines d'entre elles. En 2008 le parc technologique comptait près de 1500 emplois.

Cette zone d'activités importante, contribue à la croissance économique de Bernin et au développement de la qualité de vie de ses habitants.

## Commerçants

La présence à Bernin de nombreux commerces de proximité, dynamiques et adaptés aux besoins des habitants, contribue à l'animation du village, devenant ainsi un lieu de rencontres et d'échanges agréable.

## La zone artisanale

22 artisans, dans des domaines variés (carrelage, peinture, brasserie, viticulture, etc.), exercent leur activité dans la zone artisanale de Bernin.

## Réseaux d'aide à l'emploi

**Pôle emploi de Meylan** (bus 31 et 6020 – arrêt "Revirée")  
2 allée des Mitallières, 38240 Meylan - Tel : 04 76 54 78 73

**MIE (Maison des Initiatives et de l'Emploi)** (bus 31 et 6020 – arrêt "Revirée")  
2 allée des Mitallières 38240 Meylan - Tél. 04 76 04 14 50 - Fax. 04 76 04 14 57  
Mail. Mie.jmg@wanadoo.fr - www.miemife.org

La Maison des Initiatives et de l'Emploi (MIE), de forme associative apporte une aide à la recherche d'emploi et à l'insertion. Elle est labellisée MIFE Est-Isère (Maison de l'Information de la Formation et de l'Emploi).

Elle propose les services suivants : l'accompagnement des chercheurs d'emploi, des publics dits "actifs en évolution professionnelle", des personnes souhaitant profiter du dispositif de validation des acquis (VAE) et des publics jeunes (16 à 25 ans), le développement des emplois de proximité et l'aide à la création d'activité.

# BERNIN PRATIQUE

## Démarches administratives

Bon à savoir : pour l'établissement de documents officiels, la présence du demandeur est obligatoire.

### Actes de naissance, de mariage et de décès détenus sur la commune

(copies ou extraits)

La demande peut être formulée par courrier ou auprès du personnel d'accueil de la mairie.

**Pièces à fournir :** Pour une demande à l'accueil de la mairie :

- une pièce d'identité officielle,
- et tout document officiel établissant votre lien de parenté (livret de famille, acte ...).

Pour une demande par courrier :

- indiquer le nom, prénom et la date (naissance, mariage, décès) de la personne concernée par l'acte
- préciser les noms et prénoms usuels de ses parents ainsi que tout document établissant votre lien de parenté.
- joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

**Condition de délivrance : (Actes de moins de 75 ans)**

Le demandeur doit satisfaire 3 conditions :

- être la personne que l'acte concerne ou bien son conjoint, son ascendant, son descendant, son représentant légal.
- être majeur ou émancipé.
- être en mesure d'indiquer, lors de la demande, les nom et prénom usuels des parents de la personne concernée par l'acte.

### Déclaration de naissance (survenue sur la commune)

La déclaration doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance.

Le délai est repoussé si dans les 3 jours se trouve un week-end ou un jour férié.

Une naissance qui n'a pas été déclarée dans ce délai, ne peut être inscrite sur les registres que sur présentation d'un jugement rendu par le tribunal de Grande Instance.

La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou autre personne qui aura assisté à l'accouchement.

La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance.

L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.

**Pièces à fournir :**

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme
- La déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté
- L'acte de reconnaissance si celle-ci a été faite avant la naissance
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant, si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà.

### Déclaration de décès survenu sur la commune

Elle est obligatoire et doit être faite dans les 24 heures. Toute personne peut déclarer un décès. Pour effectuer cette démarche, un médecin devra au préalable avoir constaté le décès et délivré un certificat de décès (sauf en cas de mort violente : accident, suicide...).

En cas de mort violente, la personne doit prévenir le commissariat de police ou la gendarmerie.

Pour déclarer le décès, la personne doit s'adresser à la mairie du lieu du décès.

**Pièces à fournir :**

- une pièce prouvant son identité,
- le certificat de décès délivré par le médecin, le commissariat de police ou la gendarmerie,
- toute autre pièce que possède le déclarant : le livret de famille du défunt, carte d'identité du défunt, acte de naissance ou de mariage.

Si le décès survient à l'hôpital, la déclaration sera faite directement par l'hôpital à la mairie du lieu du décès. Si vous faites appel à une entreprise de pompes funèbres, celle-ci pourra se charger des démarches.

### Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser.

**Qui doit faire la démarche?** Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

**Où se faire recenser ?** - à la mairie du domicile, si le jeune habite en France,  
- au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

**Pièces à fournir :**  
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)  
- un livret de famille

**Délais :** Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. **La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.**

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

## Mariage civil

Deux personnes, même si elles ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier en France, à condition qu'elles soient de sexe différent, âgées d'au moins 18 ans et capables juridiquement.

**Chacun des futurs époux doit :**

- donner son consentement,
- n'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint (dans certains cas, une dispense peut être accordée par le Président de la République),
- ne pas être marié en France ou à l'étranger.

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication prévue par la loi.

L'officier de l'état civil va s'assurer que la personne qui lui demande de célébrer son mariage a des liens durables avec la commune et peut justifier d'une adresse dans le ressort de sa circonscription.

Le mariage doit être célébré à la mairie. En effet, en cas d'empêchement grave, le procureur de la République pourra demander à l'officier d'état civil de se déplacer au domicile ou à la résidence de l'une des parties pour célébrer le mariage. La célébration hors de la mairie est mentionnée dans l'acte de mariage. Lorsque le mariage est célébré à l'étranger, il fait ensuite l'objet d'une transcription sur les registres de l'état civil français.

**Pièces à fournir :**

- copie intégrale de l'acte de naissance :
  - de moins de 3 mois à la date du mariage si la naissance a eu lieu en France,
  - de moins de 6 mois à la date du mariage si l'acte est délivré dans un consulat
- pièce d'identité,
- justificatif de domicile récent.

Informations relatives **aux témoins** (noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession, domicile et carte d'identité). Si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage : **certificat du notaire**. Pour les personnes de nationalité étrangère : des pièces spécifiques peuvent être demandées en fonction de chaque nationalité (se renseigner à la mairie ou au consulat).

## Livret de famille

Le livret de famille peut être utilisé et demandé comme pièce justificative lors de l'établissement de certaines procédures administratives. Il indique les noms, dates et lieux de naissances des parents.

Il comporte, en général :

- un extrait de l'acte de mariage des parents,
- un extrait de l'acte de naissance du ou des parents à l'égard desquels la filiation est établie,
- un extrait de l'acte de naissance des enfants issus d'une même union parentale.

Pour obtenir un livret de famille il faut s'adresser à la mairie de naissance des enfants ou à la mairie de célébration du mariage. Toute modification de l'état civil doit être mentionnée dans le livret de famille à la demande de la personne (divorce, changement de régime matrimonial, décès...). Il suffit de demander à la commune du domicile qui transmettra à la commune concernée.



## Carte nationale d'identité

*Présence indispensable du demandeur pour le dépôt du dossier ainsi que pour le retrait de la nouvelle carte (l'enfant mineur doit être accompagné par un des parents).*

### DOCUMENT À FOURNIR : (originaux + photocopies)

#### • pour une première demande :

- présenter un passeport électronique ou biométrique
- ou un passeport non sécurisé expiré depuis moins de 2 ans
- ou à défaut de présenter un document ci dessus, produire une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation ou une copie intégrale d'acte de mariage.

#### • pour un renouvellement :

- présenter la CNI sécurisée (plastifiée) expirée depuis moins de 2 ans ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans.

#### • en cas de perte ou de vol :

- 1 Timbre fiscal de 25 €
- en cas de vol : la déclaration à établir auprès des services de la Gendarmerie ou de Police Nationale et fournir un document officiel avec photo.
- en cas de perte : la déclaration peut être établie à la Mairie au moment du dépôt du dossier et fournir un document officiel avec photo.

Si le titre perdu/volé est expiré depuis plus de 2 ans, voir première demande.

#### • dans tous les cas :

- 2 photographies d'identité aux normes ISO (ne pas les découper et ne rien inscrire au dos)
- pour les dossiers d'enfants mineurs, le parent qui se présente avec l'enfant, doit apporter une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport - original + photocopie).
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, à la bonne adresse (facture EDF, téléphone, eau, avis d'imposition ou quittance de loyer établi par un agence)
- pour les enfants majeurs vivant chez leurs parents, ou si le requérant n'a pas de justificatif de domicile à son nom : fournir 1 justificatif au nom des parents ou du locuteur + une attestation sur l'honneur de logement signée par l'hébergeant + photocopie de la pièce d'identité du signataire.
- L'original et la photocopie recto/verso de l'ancienne carte d'identité

### EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION DE PARENTS D'UN ENFANT MINEUR

La présence du représentant légal est obligatoire, outre celle de l'enfant lui-même.

- Couple marié : Fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce ou de séparation désignant le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur. S'il y a une demande de résidence alternée, chacun des parents devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le parent qui n'a pas l'autorité parentale ne peut en aucun cas faire une demande de CNIS pour son enfant.
- Couple non-marié : Fournir le jugement de séparation, si le couple en a fait établir un. S'il y a une demande de résidence alternée, les parents doivent établir une lettre commune avec signature des deux parents et photocopies de leurs pièces d'identité . De plus, chacun d'eux devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pour les cas particuliers : Se renseigner auprès de la Mairie d'établissement du passeport ou de la Préfecture de votre département.

### FEMME DIVORCÉE

#### Désirant garder l'usage du nom de l'ex-époux

Fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce autorisant l'usage du nom de l'ex-époux.

### JUSTIFICATIFS DE NATIONALITE FRANÇAISE POUR UNE 1<sup>ère</sup> DEMANDE

**Demandeurs nés à l'étranger ou demandeurs nés en France de parents nés à l'étranger ou étrangers** (sauf si le demandeur, d'origine étrangère, s'est marié avant 1973 : dans ce cas, obtention automatique, par le mariage, de la nationalité française).

Fournir le document prouvant la nationalité française du demandeur, soit :

- la déclaration de nationalité française ou d'acquisition de la nationalité française
- le décret de naturalisation ou de réintégration
- un certificat de nationalité française délivré par le Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence
- l'acte de naissance comportant la mention de la délivrance d'un certificat de nationalité française.

## Passport

La mairie de Bernin ne gère plus les demandes de passeport. Toutefois, les officiers d'état civil pourront vous expliquer la procédure à suivre et vous remettre la liste des pièces à fournir, ainsi que le dossier de demande de passeport. Vous devrez alors vous rendre dans l'une des 26 communes de l'Isère, équipées pour l'établissement des passeports biométriques.

Les mairies les plus proches de Bernin : mairie de Meylan (04 76 41 59 00) et de Domène (04 76 77 23 81), sur rendez-vous, pourront traiter votre demande.

**Présence indispensable du demandeur pour le dépôt du dossier ainsi que pour le retrait du passeport (l'enfant mineur doit être accompagné par un des parents).**

### **DOCUMENT À FOURNIR : (originaux + photocopies)**

- pour une première demande :

Présenter une carte d'identité en cours de validité ou une carte d'identité plastifiée expirée depuis moins de 2 ans ou à défaut produire une copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation ou une copie intégrale d'acte de mariage + un document avec photo (permis de conduire,...)

- pour un renouvellement :

Présenter le passeport expiré depuis moins de 2 ans ou une carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans.

- dans tous les cas :

- 2 photographies d'identité aux normes ISO (ne pas les découper et ne rien inscrire au dos)
- 1 timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures (durée de validité : 10 ans)  
42 € pour les mineurs de 15 ans et plus (durée de validité : 5 ans)  
17 € pour les mineurs de moins de 15 ans (durée de validité : 5 ans)
- L'ancien passeport (original + photocopie des pages 0,1,2,3) ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée d'un document avec photo (permis de conduire, carte de bus ou attestation d'absence de titre comportant une photographie).
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, à la bonne adresse

(facture EDF, téléphone, eau, avis d'imposition ou quittance de loyer établie par une agence)

- pour les dossiers d'enfants mineurs, le parent qui se présente avec l'enfant, doit apporter une pièce d'identité en cours de validité (original + photocopie).

- pour les enfants majeurs vivant chez leurs parents, ou si le requérant n'a pas de justificatif de domicile à son nom : fournir 1 justificatif au nom des parents ou du logeur + une attestation sur l'honneur de logement signée par l'hébergeant + photocopie de la pièce d'identité du signataire.

## EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION DE PARENTS D'UN ENFANT MINEUR

La présence du représentant légal est obligatoire, outre celle de l'enfant lui-même.

- Couple marié : fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce ou de séparation désignant le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur. S'il y a une demande de résidence alternée, chacun des parents devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le parent qui n'a pas l'autorité parentale ne peut en aucun cas faire une demande de passeport pour son enfant.

- Couple non-marié : fournir le jugement de séparation, si le couple en a fait établir un. S'il y a une demande de résidence alternée, les parents doivent établir une lettre commune avec signature des deux parents et photocopies de leurs pièces d'identité. De plus, chacun d'eux devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- Pour les cas particuliers : Se renseigner auprès de la Mairie d'établissement du passeport ou de la Préfecture de votre département.

## FEMME DIVORCÉE

Désirant garder l'usage du nom de l'ex-époux

Fournir l'intégralité du dernier jugement de divorce autorisant l'usage du nom de l'ex-époux.

## JUSTIFICATIFS DE NATIONALITÉ FRANÇAISE POUR UNE 1<sup>ère</sup> DEMANDE :

Demandeurs nés à l'étranger ou nés en France de parents nés à l'étranger ou étrangers (sauf si le demandeur, d'origine étrangère, s'est marié avant 1973 : dans ce cas, obtention automatique, par le mariage, de la nationalité française).

Fournir le document prouvant la nationalité française du demandeur, soit :

- La déclaration de nationalité française ou d'acquisition de la nationalité française
- Le décret de naturalisation ou de réintégration
- Un certificat de nationalité française délivré par le Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence
- L'acte de naissance comportant la mention de la délivrance d'un certificat de nationalité française.

## Autorisation de sortie de territoire

Les autorisations de sortie de territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents **sont supprimées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013**.

C'est ce qu'indique une circulaire du 20 novembre 2012. Les documents qu'un mineur français doit posséder pour voyager à l'étranger dépendent de la date de son départ et de la destination. Certains pays exigent un passeport, éventuellement accompagné d'un visa. Pour d'autres pays, comme ceux de l'Union européenne, il est possible d'y séjourner avec une carte d'identité.

Il convient donc de vérifier les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr).

En fonction des exigences du pays, l'enfant (qu'il soit seul ou accompagné) doit présenter :

- soit un passeport individuel valide (qui peut être obtenu pour tout mineur, même un bébé),
- soit un passeport individuel valide et un visa,
- soit une carte nationale d'identité valide (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

## Laissez-passer

Un laissez-passer peut être délivré aux enfants français âgés de moins de 15 ans. Ce document remplace la C.N.I. pour les déplacements dans les pays suivants : **Suisse, Italie, Belgique, Luxembourg**.

Il est établi gratuitement pour une validité de 3 mois et pour un seul voyage.

### Pièces à fournir :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Si l'enfant est issu d'une famille naturelle, un acte de naissance du parent demandeur
- Un justificatif de domicile récent
- Une photo d'identité récente de l'enfant
- La pièce d'identité du parent
- Si les parents sont divorcés : le jugement de divorce pour l'autorité parentale.

Un seul document de demande peut servir pour plusieurs enfants de la même famille.

## Titre de séjour

Depuis le 3 avril 2013, le dépôt des dossiers de demandes des titres de séjour ainsi que leurs retraits s'effectuent directement en Préfecture de Grenoble. La commune n'intervient donc plus sur ce type de dossier. Rappel : Les membres de l'Union Européenne n'ont plus besoin d'établir de carte de séjour. Ils doivent être en possession d'un titre d'identité de leur pays, en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité).

## Certificat de résidence

Ce document s'établit immédiatement.

### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

## Certificat de vie commune

La présence des deux personnes vivant ensemble est indispensable.

Ce document s'établit immédiatement.

### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité de chacun des demandeurs
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

## Certificat de vie

La présence du demandeur est indispensable.

Ce document s'établit immédiatement.

### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile récent à la bonne adresse.

## Copies certifiées conformes

Cette démarche se fait uniquement pour les documents qui sont destinés à l'étranger. Pour des documents qui ne sortent pas du territoire français, une photocopie suffit.

## Légalisation des signatures :

La présence du demandeur est indispensable. Il doit faire la démarche à la mairie de son domicile et signer le document devant l'agent chargé de la légalisation.

### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur

## Location de salles

La commune propose à la location différentes salles que vous soyez berninois ou personne extérieure à la commune : les deux salles du rez-de-chaussée de la Maison Michel d'une capacité de 72 personnes (salle Oisans et salle Chartreuse), la salle des fêtes d'une capacité de 200 personnes, la salle "Noyer" du CUBE qui peut accueillir 80 personnes et la partie récente du domaine de la Veyrie (salle de réception de 105 personnes et salle de conférence de 86 personnes).

Les réservations s'effectuent auprès du service en charge des locations par téléphone au 04 76 92 07 41.

## Objets trouvés

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, Cube, etc.). Les objets sont répertoriés et gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clé, documents) ou donnés (vêtements).

Renseignements : 04 76 92 07 40.

## Nuisances

### Bruits "domestiques"

Sont considérés comme bruits domestiques, les bruits occasionnés par un appareil électrique ou à moteur (tondeuse, nettoyeur haute pression, taille haie, taille bordure, scie, tronçonneuse, perceuse, ponceuse, etc.)

Ces bruits sont autorisés les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (68 €).

### Bruits de chantier

Les travaux sont autorisés du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Les travaux de chantier sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 €).

### Feux de jardin

En application du plan de protection de l'atmosphère, le brûlage des végétaux est FORMELLEMENT INTERDIT sur la commune. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n° 2008 11 470 portant réglementation des déchets végétaux. Pour les exploitants agricoles et forestiers, veillez à prévenir la Police municipale avant de faire un feu de jardin.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (68 €).

### Déjections canines

Deux canisites existent sur la commune. L'un est situé à côté du parc de Kieselbronn, l'autre à côté de l'entrée du cimetière.

Pour le confort de tous, il est indispensable qu'ils soient utilisés par votre chien.

Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (35 €).

## Déchets

La collecte et le traitement des déchets ménagers des Berninois sont assurés par la communauté de communes du Grésivaudan (anciennement le SICIOMG). Les collectes s'effectuent le lundi matin pour les ordures ménagères et le mardi matin pour le tri sélectif.

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers de la communauté de communes du Grésivaudan propose des bacs à ordures ménagères aux tarifs suivants :

- bac 140 litres : 44 € TTC
- bac 240 litres : 55 € TTC
- bac 340 litres : 98 € TTC
- bac 660 litres : 230 € TTC

Il propose également des composteurs à prix attractifs :

- petit modèle en plastique recyclé (320 litres) : 13 €
- petits modèles en bois (300 litres) : 12 €
- gros modèle en bois (600 litres) : 25 €

Les règlements se font uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Les bacs de tri sélectif (bacs bleus) sont mis à disposition gratuitement à condition d'avoir un bac pour les ordures ménagères muni d'une barre ventrale et d'un volume en adéquation avec votre situation. Ils restent la propriété de la collectivité et doivent rester à l'habitation lors d'un éventuel déménagement.

### Consigne de tri

Bacs bleus (poubelles de tri) : seuls les cartons propres, les boîtes métalliques et les bouteilles en plastique sont autorisés. Ils doivent être jetés en vrac, sans sac et ne doivent être ni déchirés ni imbriqués.

**Attention !** Les journaux, les magazines et les papiers doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet à la déchetterie de Crolles ou du Touvet. Le verre doit être jeté dans les colonnes à verres. Les déchets organiques peuvent être compostés, ou placés dans le bac à ordures ménagères. Les autres déchets dits "encombrants" ou non recyclables sont interdits dans les poubelles bleues et doivent être apportés en déchetterie.

**Coordonnées :** Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

115 rue Louis Néel - 38926 Crolles Cedex - Tél. : 04 38 72 94 30

Courriel : dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

### Déchetteries

Dans le cadre des réflexions qui sont menées sur l'ensemble du territoire pour favoriser le réflexe du tri chez nos concitoyens, la communauté a souhaité ouvrir plus largement les déchetteries dont elle a la gestion directe. Ainsi, il est dès à présent possible, pour l'ensemble des habitants du territoire, d'accéder librement aux déchetteries, aux horaires habituels : Crolles, Saint-Ismier, Le Touvet, St-Martin d'Uriage, Chamrousse, Pontcharra, le Cheylas, St Pierre d'Allevard.

- **Déchetterie de Crolles** : 47, rue des Frères Montgolfier - Tél. 04 76 08 03 03

Pour les particuliers : ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45. Fermeture les 24 et 31 décembre et 1<sup>er</sup> mai. Pour les professionnels : Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 17h45.

- **Déchetterie de Saint-Ismier** : Chemin de Vergibillon 38330 St Ismier - Tél : 04 76 77 30 06

Pour les particuliers : ouverture 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h45.

Fermeture le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai et le 25 décembre.

- **Déchetterie du Touvet** : La Prat - Tél. 04 76 08 03 03

Ouverte : le lundi de 8h à 12h, le mercredi de 14h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

### Broyage de branches

Pour des raisons de sécurité et de risques d'incendie spontané, les 2 sites de dépôt et de broyage des végétaux de Goncelin et de St-Nazaire les Eymes sont désormais fermés.

Le site de St-Hilaire du Touvet reste ouvert, les samedis et dimanches, toute la journée (l'accès est réservé aux particuliers et gratuit).

Ce site vous permet de broyer vos déchets de tailles.

[www.gresivaudan.fr](http://www.gresivaudan.fr) - Tél. 04 76 08 04 57

### Broyage à domicile

La communauté de commune du Grésivaudan offre un service de broyage de végétaux à domicile. Service payant.

Renseignement : 04 76 08 03 03

## Transports

### Transports scolaires

Depuis septembre 2009, la communauté de communes du Grésivaudan est en charge de la compétence d'organisation des transports collectifs. À ce titre, elle gère et finance le réseau de transports collectifs qui dessert son territoire et de fait les transports scolaires.

Plusieurs offres de titres de transports sont proposées.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site de la communauté de communes du Grésivaudan : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) ou 0 810 12 12 33

Les dossiers de demandes de transport scolaire, Pass Juniors ou Pass Jeunes sont disponibles dans les collèges du territoire.

### Transports du Grésivaudan

Lignes passant par Bernin : G61, G62, G65  
SIM01 CROLLES – BERNIN – ST ISMIER (bus scolaire)  
Ligne express VGC (Voiron – Grenoble – Crolles)

### Transports Transisère

Lignes passant par Bernin : Ligne : COR01 – ST VINCENT DE MERCUZE-CROLLES-CORENC  
Ligne : GRE03 – CHAPAREILLAN-CROLLES-GRENOBLE  
Ligne : 6020 – CROLLES-MEYLAN-GRENOBLE  
Ligne : 6021 – BERNIN-ST NAZAIRE LES EYMES-GRENOBLE  
Ligne : 6060 – CHAMBERY – CHAPAREILLAN – GRENOBLE  
Ligne : EXPRESS – VOIRON-GRENOBLE-CROLLES-TOUVET

## Services intercommunaux

### Communauté de communes du Grésivaudan

115 rue Louis Néel - 38926 Crolles Cedex - Tél. : 04 76 08 04 57 - Fax : 04 76 08 85 61  
[bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr) - [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Assainissement

Tél. : 04 76 52 52 28

Sauf en cas d'urgence, astreinte 7j/7 et 24h/24 : 04 76 61 39 34

## Cimetière

Situé à côté de l'église, le cimetière communal de Bernin comprend l'ensemble des terrains affectés à l'inhumation des personnes lorsque :

- le décès a lieu sur le territoire de la commune.
- le défunt est domicilié sur la commune quel que soit le lieu de décès.
- le défunt est non domicilié sur la commune mais a droit à une sépulture de famille.
- lorsque le défunt n'a pas de résidence en France.

Le cimetière est aménagé en deux secteurs :

- un secteur traditionnel, avec des concessions pleine terre ou caveau.
- un secteur cinéraire avec le columbarium, le jardin du souvenir et des concessions cinéraires (place de concession uniquement destinée aux urnes funéraires).

### Tarifs des concessions à Bernin :

Pour les Columbarium :.....	475 € pour 15 ans .....	948 € pour 30 ans
Pour les Cinéraires 1m/1m :.....	90 € pour 15 ans .....	180 € pour 30 ans
Simple 1m/2m30: .....	120,75 € pour 15 ans .....	241,5 € pour 30 ans
Double 2m/2m30 : .....	241,5 € pour 15 ans .....	483 € pour 30 ans

### Coordonnées et renseignements :

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter, au sein de la mairie, le service d'état civil : Fabrice Colliard au 04 76 92 35 57

**Décès et contrat obsèques**  
la mission de confiance

afag afaq afaq  
L'UPEP

pfi

Les PFI sont certifiées Qualité Sécurité Environnement pour l'intégralité de leurs services y compris le contrat obsèques et adhérent à l'UPEP Union du Pôle Funéraire Public.

**POMPES FUNÈRES INTERCOMMUNALES DE LA RÉGION GRENOBLOISE**

Les Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise s'engagent auprès de vous afin de vous apporter **l'écoute, le conseil, l'information loyale et la qualité de service** que vous êtes en droit d'attendre, permettant aux familles l'organisation complète de funérailles, ainsi que pour ceux qui le souhaitent, la souscription de contrats obsèques.

[www.pfi-grenoble.com](http://www.pfi-grenoble.com)  
**Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**

Centre funéraire PFI  
avenue du Grand Sablon  
38706 La Tronche cedex

**04 76 54 43 43**

PFI saem au capital de 5 000 000 €  
habilitation n°38064 - Oris 07030554  
consultable sur [www.oris.fr](http://www.oris.fr)

## Culte

L'église de Bernin est située au 543 route départementale 1090.

Les permanences sont assurées par Mesdames Christiane Borel et Marie-Louise Pezeire le samedi matin de 10h à 11h45, dans la cure, située à côté de l'église.

Les messes à Bernin se déroulent tous les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches du mois à 10h30.

**Contacts :** Christiane Borel 04 76 08 01 93  
Marie-Louise Pezeire 06 83 36 84 55

# **BERNIN ET MOI**



## Action sociale

Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) qui a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire, qui comprend en nombre égal des élus communaux et des personnes qualifiées dans le secteur social (représentants d'associations).

Le CCAS de Bernin anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population :

- aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions,...
- participation à l'instruction des demandes d'aide sociale et transmission aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil général, préfecture, sécurité sociale,...).
- enfin il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général.

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public administratif communal.

## Logement

Le service logement est en charge des demandes de logement social. Ces logements sont destinés, suite à une initiative publique ou privée, à des personnes aux revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché libre.

La demande de logement social peut se faire directement en mairie, où il vous sera alors transmis un formulaire de "demande de logement " avec la liste des documents à fournir. Une fois le dossier complet, la mairie se charge du suivi du dossier et le présente en commission intercommunale logement. Cette commission intercommunale veille à la bonne attribution des logements en tenant compte notamment du caractère urgent de la demande.

**Renseignements :** Service logement - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : fabrice.colliard@bernin.fr

## Seniors

Les seniors représentent 20% des Berninois. Des actions en leur faveur sont menées et différentes associations interviennent sur la commune afin de veiller au bien-être de nos aînés.

### Portage des repas :

Ce service communal propose la livraison des repas aux personnes âgées à leur domicile. Tarifs : 7,00 € pour les personnes imposables - 4,57 € pour les personnes non imposables. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat, d'un laitage, d'un dessert, de pain et d'un potage pour le soir.

**Renseignements :** Service portage des repas - Tel : 06 85 18 95 09 / 04 76 72 81 75

### Aide aux transports pour les seniors :

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, une aide aux déplacements en bus entre Bernin et Grenoble a été mise en place.

Les modalités de prise en charge sont les suivantes :

Remboursements par virement bancaire ou postal par le CCAS de 2 carnets de 10 trajets Bernin/Grenoble par année civile et par personne, pour les plus de 65 ans non-imposables sur le revenu, sur présentation d'un justificatif d'achat et de leur dernier avis d'imposition. Vous pouvez déposer vos demandes au CCAS (joindre obligatoirement un RIB)

**Renseignements :** CCAS - Tel : 04 76 92 35 57 - Courriel : ccas@bernin.fr

### **Portage de livres :**

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, le CCAS a mis en place un service permettant aux Berninois de bénéficier d'un portage à domicile de livres de la bibliothèque.

Ce service nécessite uniquement une adhésion à la bibliothèque d'un montant de 11,50 euros par an, le reste étant pris en charge par le CCAS.

**Renseignements :** Bibliothèque municipale - 04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

### **La navette supermarché :**

Pour les personnes âgées, handicapées ou en difficulté temporaire, la commune propose tous les mardis après midi une navette leur permettant de se déplacer de Bernin, jusqu'au supermarché Casino de Crolles.

Ce service est assuré par un taxi. Les usagers sont pris en charge chez eux et ramenés à leur domicile. Une accompagnatrice fait le voyage avec eux, les aide pour les courses, pour les sacs. Le coût est de 2,50 euros par voyage, les tickets sont à retirer en mairie. Il est nécessaire de réserver avant le lundi midi.

**Renseignements :** CCAS - Tel : 04 76 92 35 57 - Courriel : ccas@bernin.fr

### **Plan canicule :**

Durant l'été 2003, la France a subi un phénomène caniculaire exceptionnel qui a entraîné une surmortalité importante de la population âgée et a démontré la nécessité d'anticiper et de mieux gérer ce type d'événement exceptionnel. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en place un Plan Canicule National, décliné en 3 niveaux d'alerte, qui définit les actions dans les domaines de la prévention et de la gestion d'une crise et qui repose sur la mobilisation de tous (Etat, collectivités locales, associations, professionnels de la santé...).

Ce plan vise notamment, à repérer et à intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. A ce titre, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées et personnes handicapées isolées et de tenir à jour, tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel. Cette inscription est volontaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bernin a mis en place une action relative au plan canicule, à savoir, l'inscription gratuite et facultative sur le registre confidentiel afin de soutenir et d'aider, en cas d'urgence, les personnes en difficulté ou sensibles aux fortes chaleurs. Cela permet une vigilance active, voire une intervention ciblée.

Nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou fragiles de prendre contact avec le CCAS afin de s'inscrire sur ce registre.

**Renseignements :** CCAS - Tel : 04 76 92 35 57 - Courriel : ccas@bernin.fr

### **Télé-alarme :**

La téléalarme est un service de contact, d'entre-aide et de secours aux personnes dont l'état de santé, le handicap, ou l'isolement ne permettent pas de bonnes conditions de vie et de sécurité.

Le principe est simple : où que vous soyez dans votre habitation, vous pouvez entrer en contact 24h/24, 7j/7 avec des professionnels capables de vous porter secours. Pour cela, il est nécessaire porter en permanence un petit émetteur. Il vous suffira de l'actionner en cas de problème, ce qui donnera l'alerte aux sapeurs-pompiers.

La téléalarme permet de sauver des vies, et d'améliorer votre confort et votre sécurité.

Le CCAS propose une aide financière pour la téléalarme pour les revenus les plus modestes.

L'abonnement est pris en charge à hauteur de 50 % à la limite de 30 euros par mois pour les personnes non bénéficiaires de L'APA et pour les personnes non imposables. Cette aide est reversée trimestriellement aux bénéficiaires.

**Renseignements :** CCAS - Tel : 04 76 92 35 57 - Courriel : ccas@bernin.fr

### **L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**

Destinée aux personnes de 60 ans et plus, cette aide du Conseil Général permet de couvrir, en fonction des ressources, une partie des dépenses liées à la dépendance et ainsi garantir au bénéficiaire de vivre à son domicile dans de meilleures conditions.

Le dossier est à retirer en mairie.

**Renseignements :** CCAS - Tél : 04 76 92 35 57 - Courriel : ccas@bernin.fr

### Les ateliers "mémoire" :

C'est un programme pour muscler vos neurones et entretenir votre mémoire au sein d'un groupe qui se réunit lors de 10 séances d'une durée d'1h30 hebdomadaire, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, favorisant l'échange et la stimulation de la mémoire. Ces séances, animées par une professionnelle, comprennent des exercices pratiques et ludiques. Des entretiens individuels avec les personnes intéressées seront réalisés en octobre et novembre avant le démarrage de l'atelier. Les places sont limitées à 12 personnes maximum par groupe. Vous pouvez vous inscrire en contactant le CCAS au 04 76 92 35 57 ou par mail, [fabrice.colliard@bernin.fr](mailto:fabrice.colliard@bernin.fr)

### Associations d'aide :

Plusieurs associations d'aide à domicile travaillent en partenariat avec la commune. Les Berninois peuvent bénéficier de prestations telles que l'aide à la toilette, la garde de nuit ou encore la réalisation de tâches ménagères ou de travaux d'intérieur ou d'extérieur. D'autres associations telles que l'ADEF à Crolles peuvent intervenir sur la commune.

**Renseignements :** CASSIOPEE : 04 76 13 42 35 - ADPA : 04 76 75 09 48 - ADEF : 04 76 92 19 20

### Maisons de retraite :

EHPAD (Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes, antérieurement dénommé maison de retraite ou MAPAD). La mairie participe au financement de l'EHPAD de Froges où elle possède 7 lits et de la maison cantonale de Meylan. 3 lits lui sont réservés.

Il est important de déposer sa demande au plus tôt car les listes d'attente sont longues. Déposer un dossier n'oblige en aucun cas la personne à entrer dans un établissement dès lors que celui-ci la contacte mais permet d'anticiper l'avenir. Le service social pourra vous fournir des listes selon le secteur que vous recherchez ou selon le type d'accueil (foyer-logement, établissement médicalisé, accueil temporaire...)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service social de la mairie ou directement les maisons de retraite.

**Renseignements :** <http://www.aidesociale.com/>

Une liste plus élargie est disponible auprès du CCAS.

Résidence Belle Vallée EHPAD - 346 rue de Bretagne 38190 Froges - Tél. 04.76.45.36.00

Maison Cantonale des Personnes Âgées (SIMPA) - EHPAD  
2 avenue de Granier 38240 Meylan - Tél. 04.76.41.84.00

### DIGI "Domicile Inter Générations Isérois"

Cette association permet l'échange solidaire entre deux générations autour d'un dispositif de domicile partagé entre une personne âgée et un(e) étudiant(e).

**Renseignements :** <http://digi38.org>

Du lundi au jeudi de 15h à 17h, place de Metz 38000 Grenoble - Tél / Fax : 04 76 03 24 18

### Activités et loisirs :

Club Berninois :

Cette association organise des activités de détente pour les seniors.

Jeu de 14 h à 18 h.

**Renseignements :** Monsieur Belfis, Président : 04 76 08 02 99



## Enfance

### Multi-accueil (Crèche Halte-garderie) :

“La Ribambelle” (multi-accueil de Bernin) est une structure municipale composée de 36 places, réparties sur deux structures : petits/moyens et moyens/grands.

La structure accueille en priorité des enfants de 10 semaines à 4 ans (date d’anniversaire) dont les parents résident sur Bernin. En fonction des places disponibles, elle peut accueillir des familles qui travaillent sur Bernin, mais qui n’y habitent pas, voire des enfants de communes avoisinantes de manière exceptionnelle.

#### Inscriptions :

Les parents doivent prendre rendez-vous avec la directrice de la structure dès le début de la grossesse (ou lorsqu’ils le souhaitent si l’enfant est déjà né) pour établir une préinscription. A l’occasion de ce rendez-vous, les parents se verront expliquer le fonctionnement et le règlement de la structure et à leur tour, ils feront connaître leurs besoins. Un dossier administratif et médical devra obligatoirement être constitué.

Pour les accueils réguliers, la rentrée se fait au mois de septembre.

Le tarif est calculé en fonction du barème CAF et du nombre d’enfants par famille. Le tarif inclut les repas.

#### Fonctionnement :

Horaires d’ouverture pour l’accueil régulier :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h00 à 18h30.

Horaire pour l’accueil occasionnel du lundi au vendredi :

Le matin de 8h00 – 11h15 ou matin + repas de 8h00 à 12h 30

L’après-midi de 13h30 à 18h30 ou repas + après-midi de 11h00 à 18h 30

Journée continue de 8h00 à 18h30.

**Renseignements :** Multi-accueil municipal “La Ribambelle”

Maryse Besson - Directrice du multi-accueil

Chemin de la Proula - 38190 Bernin

Tel : 04 76 08 88 41 - Courriel : creche@bernin.fr

## Assistantes maternelles :

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des assistantes maternelles de la commune ayant souhaité figurer dans ce guide :

Sandrine BILLET	286 RD 1090 Les terrasses de Luisset – BAT B	09 50 75 79 11
Stella CHAFFARD	149 chemin des Casernes	04 76 08 07 78
Joëlle CHAVATTE	168 chemin de champ Jaillet - cidex 30	04 76 08 81 17
Sabine CHITOU	219 chemin des vergers	06 19 10 01 01
Véronique CHOUTEAU	349 chemin de Passe-Quatre	04 76 92 02 71
Carine CINQUIN	244 chemin du vivier	04 76 77 17 74
Geraldine CINQUIN	295 chemin du Teurra	04 76 90 00 54
Gisèle DEL REY	44 chemin des Catieres	04 76 08 86 94
Sophie DESBORDES	490 chemin de champ jaillet	04 38 92 00 73
Jacqueline DUBOIS	932 chemin de Craponoz - cidex 19	04 76 08 14 01
Fabienne LAMBERT	207 chemin des Batellieres - cidex 49	04 76 08 95 30
Danielle MARTIN	134 route départementale 90	04 76 08 84 80
Corinne MARTINEZ	225 chemin de la Proula	04 76 45 80 22
Catherine MOSIO	525 chemin de Champ Jaillet	04 76 08 87 42
Céline PEYSSON	198 chemin des batellières	09 54 95 61 33
Béatrice POMMIER	374 chemin du Bas Bernin - cidex 62	04 76 08 96 82
Laëticia RIGAUD	125 route départementale 90 - cidex 5	06 03 68 58 28
Mauricette ROJO	193 chemin du bois claret	04 76 92 14 67
Ghislaine TEMPESTA	587 chemin des Communaux - cidex 24B	04 76 08 16 80
Michèle THIBAUT	121 chemin des Communaux - cidex 20	04 76 92 20 82
Christine TREVISAN	51 impasse du Ruisseau - cidex 11A	04 76 08 91 03

## Etablissements scolaires :

Dans les écoles maternelle ou élémentaire, l'enseignement est assuré par l'éducation nationale. La restauration, le périscolaire, la gestion et l'entretien des bâtiments sont pris en charge par la commune.

Les écoles maternelle et primaire se situent au sein du groupe scolaire "les Dauphins". Il existe 4 classes pour l'école maternelle et 9 pour l'école élémentaire. Un psychologue et 2 RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) interviennent communément aux deux écoles.

### Fonctionnement :

Les horaires sont les suivants (maternelle et primaire) :

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 8h20 à 12h et de 14h à 15h45

Mercredi de 8h20 à 11h30

### Inscriptions :

Vous devez dans un premier temps vous munir d'une fiche d'inscription qui vous sera remise par le service enfance-jeunesse ou à télécharger sur le site Internet [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr).

Par la suite vous devrez prendre rendez vous avec la directrice de l'école maternelle ou primaire.

### Renseignements :

Groupe scolaire "Les dauphins" 459 chemin du Vivier.

Ecole primaire :

Madame Michèle Viault - Directrice - Tél. 04 76 08 12 40

Ecole maternelle :

Madame Emmanuelle Crisci - Directrice - Tél. 04 76 08 85 42

### **Le conseil municipal enfants :**

En octobre 2012, le conseil municipal enfants a été renouvelé dans son intégralité lors d'élections organisées au groupe scolaire par Laurence Bellicard, maire ; Elen Quennemet-Cosson, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires, ainsi que plusieurs élus sortants du conseil municipal enfants. Les enfants sont élus pour une durée de 1 an.

Le conseil municipal enfants a pour but de faire participer les jeunes Berninois à la vie collective de leur commune et d'apporter de nouvelles idées sur les aménagements scolaires. Ce conseil municipal va se pencher sur des projets de différentes natures sur des thématiques bien précises : les déplacements, la sécurité, les manifestations et les aménagements autour de l'école.

### **Le restaurant scolaire :**

Le restaurant scolaire situé à l'étage du groupe scolaire et sa salle annexe d'une trentaine de place à la maison Michel, peuvent accueillir 154 enfants de l'école élémentaire sur 2 services et 70 enfants de l'école maternelle.

L'encadrement est assuré par une équipe mixte composée d'animateurs, d'ATSEM et de personnel de service à raison d'un adulte pour 10 maternelles et d'un adulte pour 14 primaires. Les menus établis à l'avance sont affichés à l'école (maternelle et élémentaire), au restaurant scolaire et sont également disponibles sur le site de la commune, [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr). Des repas thématiques sont proposés tout au long de l'année. Après le repas, des activités sportives, culturelles ou manuelles sont proposées aux enfants.

### **Inscriptions/annulation :**

Les inscriptions se font auprès du service enfance jeunesse.

Il existe différentes possibilités de fréquentation :

- profil régulier : un ou plusieurs jours de fréquentation fixe.
  - profil occasionnel : un ou plusieurs jours de fréquentation, à la demande, (selon disponibilités).
- Les inscriptions et annulations sont possibles la veille avant 10h et pour le lundi, les annulations doivent se faire le vendredi précédent, à 10h au plus tard sur le portail Internet avec les codes d'accès donnés au moment des inscriptions.

<https://bernin-les-parents-services.com/planning>

### **Renseignement :**

Service enfance/junesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : [enfance-jeunesse@bernin.fr](mailto:enfance-jeunesse@bernin.fr)

### **La garderie périscolaire :**

La commune propose un service de "garderie" pour les enfants, avant et après l'école, afin de soulager les familles dans l'organisation de leur emploi du temps.

La garderie périscolaire n'est pas une étude surveillée, l'enfant peut y accomplir diverses activités récréatives. Après un temps de goûter non fourni, diverses propositions d'activités sportives ou manuelles sont faites par l'équipe d'encadrement. Les activités se font en fonction de la demande des enfants.

Les salles sont aménagées pour permettre aux enfants de s'occuper librement et/ou de se reposer. Les contenus sont parfois en lien avec des événements festifs tout public organisés à Bernin (carnaval, fête des champions...). Les enfants sont alors invités à réaliser les préparatifs pendant le temps périscolaire voire à participer à l'événement s'il se déroule pendant ce temps là.

Les activités extérieures se déroulent dans l'enceinte du groupe scolaire voire dans un autre équipement municipal proche (petit gymnase, Cube, terrain de foot, plateau sportif...) selon les contenus mis en place.

### **Fonctionnement :**

La garderie fonctionne le matin de 7h20 à 8h20, de 12h à 12h30 et de 13h30 à 14h et le soir de 15h45 à 18h30. La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants scolarisés du groupe scolaire des Dauphins et se trouve au sein même de l'école primaire. Cependant, étant donné les nombreuses demandes, la priorité est donnée aux enfants Berninois.

### **Inscriptions/annulation**

Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants régulièrement ou ponctuellement, en fonction des places disponibles. Les inscriptions se font à la 1/2 h selon les besoins des familles.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant ou d'annuler son inscription :  
La veille avant 10h pour les mardis, jeudis, vendredis.

Le vendredi avant 10h pour le lundi, sur le portail Internet avec les codes d'accès donnés aux moments des inscriptions

### **Renseignements :**

Service enfance/jeunesse : Tel : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## **Réforme des rythmes scolaires : Les Temps d'Activités Péri éducatives**

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, des nouvelles activités sont proposées aux enfants dès 15h45 et jusqu'à 17h. En parallèle de la garderie classique, les enfants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux différents activités proposées sur un cycle de vacances à vacances, pour les maternels et les élémentaires.

Les enfants récupérés dans les classes par les animateurs sont répartis à 15h45 dans différents lieux d'activité : groupe scolaire, maison Michel, Cube, salle des fêtes et bibliothèque. Les trajets sont assurés par l'encadrement.

Les activités sont animées par des animateurs du service et des intervenants spécialisés issus de la commune (associatifs ou habitants) et extérieurs.

La durée des activités est imposée afin de permettre aux enfants d'avoir un minimum de temps de pratique pour approfondir la thématique ou l'activité choisie.

A la fin de l'activité, les enfants peuvent soit partir seuls ou être récupérés par leurs parents à 17h, soit revenir en garderie classique avec les animateurs et partir plus tard selon les besoins de garde des parents et jusqu'à 18h30.

Au programme : des loisirs créatifs, des activités nature et environnement, des arts vivants, de l'éveil corporel et du multisports, de la détente et de la relaxation, des contes, des ateliers autour du livre, de la BD, du manga, des jeux de société et de coopération, de la comédie musicale avec inscription à l'année et spectacle de fin d'année...

Le programme des activités est disponible sur demande auprès du service enfance, jeunesse et vie scolaire.

Tarifification personnalisée selon le quotient familial, identique à la garderie périscolaire classique et disponible sur le site de la commune ou auprès du service enfance, jeunesse et vie scolaire.

## **L'aide aux devoirs**

Une aide aux devoirs encadrée par un adulte compétent est proposée sur inscription préalable.

### **Renseignements :**

Service enfance/jeunesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr



### Centre de loisirs :

Le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires. Il est ouvert à tous les enfants berninois et extérieurs âgés de 3 à 11 ans. L'inscription est donnée en priorité aux Berninois.

Le programme d'activités est établi pour les mercredis de la rentrée aux vacances de Noël et de début janvier à fin juin, ainsi que pour chaque période de vacances scolaires à l'autre et pour chaque vacance scolaire. Il est adapté selon chacune des 2 tranches d'âges : 3/5 ans et 6/11 ans.

Il privilégie dans ses contenus : **l'éveil, la découverte et le perfectionnement de différentes pratiques manuelles et sportives**. Des visites culturelles et des sorties en plein air sont aussi organisées. Le programme d'activités par période est envoyé par mail aux familles, affiché à l'école et consultable sur le site Internet [www.bernin.fr](http://www.bernin.fr).

### Fonctionnement :

Selon les modes d'inscription choisis, les plages horaires d'accueil et/ou de récupération des enfants sont les suivantes durant les vacances scolaires :

8h30 à 9h30 : ouverture et accueil.

11h30 à 12h : départ des enfants inscrits en demi-journée matin et arrivée des enfants inscrits en demi-journée après-midi avec repas.

13h30 à 14h : départ des enfants demi-journée matin avec repas et arrivée des enfants demi-journée après midi.

17h30 à 18h30 : départ des enfants et fermeture du centre de loisirs.

Pour le mercredi à partir de 11h30 : accueil des enfants dès la sortie des classes pour ceux inscrits en après-midi + repas et 13h30/14h arrivée des enfants inscrits l'après-midi.

### Inscriptions / annulation :

Plusieurs modes d'inscription sont possibles : inscription régulière ou ponctuelle, à la journée, demi-journée avec ou sans repas.

Les parents ont la possibilité d'inscrire ou d'annuler ainsi que d'effectuer des modifications sur leur profil d'inscription grâce au portail Internet et les codes d'accès remis au moment des inscriptions. <https://bernin-les-parents-services.com/planning>

Délais à respecter : le lundi avant 10h pour le mercredi suivant (mercredis des semaines scolaires).

Deux jours ouvrés avant 10h pour le 1<sup>er</sup> jour des vacances scolaires.

Dans la limite des places disponibles selon encadrement mis en place.

### Renseignements :

Service enfance/jeunesse - Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : [enfance-jeunesse@bernin.fr](mailto:enfance-jeunesse@bernin.fr)

### Association de parents d'élèves

Les parents d'élèves sont représentés par une association :

- APE - Association des Parents d'Élèves :

Contact : Alexandra FERRIOL - Tél : 06 88 49 17 05.



## Jeunesse

### Collège et lycée :

A l'issue de leur parcours élémentaire, les Berninois sont invités à fréquenter le collège de Saint Ismier. Collège du Grésivaudan - Route de Chambéry - 38330 Saint Ismier  
Tél : 04.76.52.01.81 - Fax : 04.76.52.07.43

Les collégiens sont ensuite orientés vers le lycée du Grésivaudan :

Lycée du Grésivaudan - 1 avenue du Taillefer - 38240 Meylan - Tél : 04.76.90.30.53

### Actions jeunes (matinées sportives, accueil jeunes ...) :

Ce programme est disponible sur le site Internet de la commune ou en mairie.

Des actions en faveur des 11/15 ans sont mises en place lors des vacances scolaires.

### Inscriptions :

Les places sont limitées, l'inscription est donc obligatoire et se fait auprès du service enfance jeunesse de la mairie.

### Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

### Les séjours

Des séjours sont régulièrement proposés aux jeunes de 11 à 15 ans, sur les périodes de vacances scolaires (été, hiver...).

L'un des objectifs principaux reste l'apprentissage de la vie en collectivité.

Après le séjour, un diaporama et/ou un film peut être réalisé par les jeunes lors des accueils à la Maison Michel et seront projetés aux parents.

### Renseignements :

Service enfance/jeunesse : Tél : 04 76 72 81 75 - Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## Personnes handicapées

Le Conseil général de l'Isère anime un réseau informant sur les droits et les prestations des personnes en perte d'autonomie grâce à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA). Pour toute demande vous pouvez la contacter par téléphone ou sur le site Internet (coordonnées ci-dessous). Vous y retrouverez :

- les aides et prestations pour les enfants handicapés
- les aides et prestations pour les adultes
- les aides et prestations pour les personnes âgées

En cas de difficulté d'autonomie, une demande de dossier handicap est possible en mairie ou directement sur le site de la MDA.

### MDA ou MDPHI :

15 Avenue du Doyen Louis Weil, 38000 Grenoble - Tél. : 0800 800 083 (gratuit d'un poste fixe)  
Permanence par téléphone ou visite :

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Fax : 04 38 12 48 40 - Courriel : mdphi@cg38.fr - Site Internet [www.mda38.fr](http://www.mda38.fr)



## Bibliothèque

### Bibliothèque municipale

La bibliothèque est un lieu paisible où chacun peut retrouver 12 000 documents en tout genre : romans, albums, bandes dessinées, documentaires, ouvrages sur la région, livres en gros caractères, revues. Des nouveautés sont achetées tous les deux mois environ.

Chemin de la Proula - Cidex 01 - 38190 Bernin

Tél. : 04 76 08 89 34 - Courriel : bibliotheque@bernin.fr

#### Fonctionnement :

Vous pouvez emprunter 4 livres (dont 1 seule nouveauté et 1 revue) par personne pendant 3 semaines.

#### Horaires d'ouverture :

##### Période scolaire :

Mardi : 16 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h 00 / 14 h 30 – 18 h 30

Vendredi : 16 h – 18 h 30

Samedi : 10 h – 12 h 30

##### Hors période scolaire :

Mardi : 16 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h 00 / 14 h 30 – 18 h 30

Samedi : 10 h – 12 h 30

##### Vacances d'été :

Mardi : 16 h – 18 h 30

Mercredi : 14 h 30 – 18 h 30

Vendredi : 16 h – 18 h 30

### Grésilib'

Depuis 2008, la communauté de commune du Grésivaudan a mis en place l'opération "Grésilib'". **Chaque adhérent peut s'inscrire librement dans la ou les bibliothèques du Grésivaudan de son choix et emprunter des ouvrages parmi les 300 000 titres proposés !**

Pour cela il faut au préalable être inscrit - ou s'inscrire - dans la bibliothèque de sa commune et être à jour de sa cotisation. Il suffit ensuite de demander la carte Grésilib' à son bibliothécaire. Cette carte est gratuite, valable pour toute la famille, et permet d'emprunter des livres, CD, revues... dans les 36 bibliothèques partenaires de l'opération. Seule contrainte : respecter le règlement de la bibliothèque à qui l'on emprunte des ouvrages (nombre, durée) et les ramener à la bonne adresse !

**Renseignements :** Bibliothèque municipale de Bernin - 04 76 08 89 34 - bibliotheque@bernin.fr

## Police municipale

Deux policiers municipaux sont au service des Berninois

- de 8h à 17h du lundi au vendredi
- de 8h à 12h le samedi.

Ils assurent régulièrement une surveillance en soirée de 20h à 23h.

En dehors de ces heures, contacter le 17.

### Opération tranquillité vacances

Lorsque vous partez en vacances, vous pouvez demander à la police municipale de surveiller votre habitation, maison individuelle ou appartement.

Pour cela, il vous suffit de remplir le document disponible au bureau de la police municipale 151, chemin de la Proula (ancienne caserne des pompiers), à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la mairie [www.ville-bernin.fr](http://www.ville-bernin.fr) dans la rubrique police municipale puis de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe fermée ou de prendre contact avec les agents de la police municipale au 04 76 13 24 56. Pendant votre absence et lors de leurs patrouilles, les 2 agents effectueront de fréquents passages près de votre habitation. Votre demande est également transmise à la brigade de gendarmerie de Saint Ismier qui effectuera également une surveillance lors de ses patrouilles. Ce service gratuit est disponible toute l'année.

**Contact** : 151, chemin de la Proula (ancienne caserne des pompiers) - Tél : 04 76 13 24 56

## Service urbanisme

Ce service se tient à votre disposition pour toutes informations relatives au droit des sols. Renseignez-vous auprès des agents de ce service avant d'entreprendre des travaux.

Permanences par téléphone ou en mairie :

Mardi de 15h30 à 18h30 et jeudi de 8h30 à 11h30

**Contact** : Service urbanisme - Tél : 04 76 92 07 48 - [urbanisme@bernin.fr](mailto:urbanisme@bernin.fr)

## Service technique

Les agents du service technique sont engagés au quotidien pour offrir le meilleur service public aux administrés. Il représente un véritable soutien aux autres services de la commune. Chacun des agents est polyvalent afin d'assurer un service complet.

Cette équipe est très impliquée en ce qui concerne le développement durable, leurs actions sont construites sur cinq axes :

- la réduction des polluants des sols et de l'eau
- le développement de la biodiversité
- la conception de paysage varié pour offrir un meilleur cadre de vie
- la conception d'aménagements durables
- la mise en place de paillis dans les massifs. Le paillage est un procédé simple qui consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, afin de limiter l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes.

Les agents du service technique assurent également le déneigement de la voie publique en hiver. Afin d'être rapide et efficace, ils se relaient jour et nuit (durant cette période) pour surveiller les conditions météorologiques. Des engins de raclage voirie, de raclage/salage et des racloirs manuels sont mis à leur disposition pour exécuter à bien leurs missions. Le service technique est en charge de la voirie et de la propreté urbaine de la commune. Des opérations de nettoyage (graffitis, poubelles...) et d'entretien (toilettes, signalisation, réseaux d'eau, amélioration éclairage publique) font partie de leurs tâches quotidiennes.

## Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune de Bernin peuvent se présenter en mairie afin de mettre à jour leurs papiers mais aussi pour les informations concernant la commune (tri des déchets, interdictions liées à la commune, loi et normes en vigueur par rapport à leur propriété, etc.).



## Sports, culture

### Le Cube

À Bernin le sport est omniprésent, grâce à la présence d'un grand nombre d'associations sportives et d'un complexe sportif et culturel inauguré en novembre 2009, le CUBE.

Cet équipement de 4000m<sup>2</sup> offre des possibilités conséquentes pour la pratique du sport avec ses deux salles de danse, sa salle multi-activités, son dojo, sa salle de combat et sa salle omnisports d'une surface de 1170m<sup>2</sup>.

Respectueux de l'environnement, ce bâtiment dispose entre autre, de panneaux solaires, d'éclairage automatique et d'un système de chauffage à géothermie.

L'ensemble des associations sportives et culturelles accueille leurs adhérents au CUBE.

Il est également à la disposition des écoles et du centre de loisirs.

**Adresse :** Chemin du clôt, 38190 BERNIN

### Centre nautique du Grésivaudan

Le centre nautique dispose de deux bassins couverts : un bassin de 25 mètres pour les nageurs et un bassin d'initiation pour les enfants.

La piscine est ouverte toute l'année 7 jours sur 7, avec trois nocturnes par semaine pour satisfaire toujours plus de nageurs.

Durant la période estivale, elle s'ouvre à l'extérieur.

#### Renseignements :

Centre nautique intercommunal (équipement intercommunal)

Rue Henri Fabre 38920 Crolles - Tél. 04.76.92.10.56

#### Horaires d'ouverture au public pendant l'année :

Lundi 12h00 à 13h45 et de 19h00 à 22h00      Mardi 12h00 à 13h45 et de 20h30 à 22h00

Mercredi 12h00 à 18h00      Jeudi 12h00 à 13h45

Vendredi 12h00 à 13h45 et de 19h00 à 22h00      Samedi 12h00 à 18h00

Dimanche 9h00 à 17h00

### Culture :

La culture occupe une place importante au sein de la commune grâce aux associations culturelles présentes telles que l'association "Contact", "les Troubadours" ou encore "Patrimoine et avenir en Grésivaudan"...

Une galerie d'art (galerie Nicole Sibille Paliard) présente sur la commune, propose des stages, des expositions ainsi que des cours pour les adultes et les enfants.

La bibliothèque municipale participe également au développement de la culture sur la commune et accueille de nombreuses expositions, organise des rencontres avec des auteurs et participe à des manifestations telles que la semaine du goût.

## Associations

Bernin compte une cinquantaine d'associations qui participe à l'enrichissement de notre commune, améliore les rencontres et crée un véritable climat familial et convivial à Bernin.

# ASSOCIATIONS

# Listes des associations

## 47 Sport et bien-être

- 47 AAPPMA BELLEDONNE  
MUSICALE DE LA ZONE VERTE
- 47 ACCA DIANE
- 48 ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO  
SECTION JUDO CLUB SIZOV
- 48 AMICALE BOULE DE BERNIN
- 48 ATELIER BOXE BERNINOIS
- 48 BAD'BERNIN
- 49 BASKET BALL CROLLES GRÉSIVAUDAN
- 49 BERNIN BIVIERS SKI
- 49 BERNIN YOGA
- 49 CAF GRÉSIVAUDAN
- 50 CLUB NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN
- 50 CYCLO CLUB BERNIN
- 50 ENTENTE SPORTIVE DU MANIVAL (SIZOV)
- 51 FOOTBALL CLUB CROLLES-BERNIN
- 51 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
- 51 HBC - HANDBALL CLUB CROLLES
- 51 LES CAVALIERS DU GRÉSIVAUDAN
- 52 RUGBY CLUB GRÉSIVAUDAN SIZOV
- 52 TAI-CHI-CHUAN ET QI GONG
- 52 TENNIS CLUB DE BERNIN

## 53 Culture et loisirs

- 53 AMZOV - ASSOCIATION MUSICALE  
DE LA ZONE VERTE
- 53 AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN  
ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
- 54 BAOBAB ASSOCIATION  
DE JEUNES DE BERNIN
- 54 BERNIN À CHŒURS
- 54 BERNIN LOISIRS
- 54 BONSAÏ-CLUB DU GRÉSIVAUDAN
- 54 CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE
- 55 CIRQ'HOP
- 55 CLUB BERNINOIS
- 55 CLUB PHILATHÉLIQUE DE BERNIN  
ET AUTRES COLLECTIONS
- 55 COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN  
KIESELBRONN

- 56 COMITÉ DES FÊTES DE BERNIN
- 56 CONTACT
- 56 DRÔLES DE TISSUS
- 56 ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS
- 56 GRÉSIVAUDANSE
- 57 HAPPY TIME
- 57 JADE
- 57 JAMAIS TROP D'ART
- 57 LES MAINS COLORÉES
- 57 LES PIEDS RYTHMÉS
- 58 LES TROUBADOURS
- 58 LEZARTS EN VIE
- 58 LOU PELAYA
- 58 MUSICA CROLLES
- 59 PATRIMOINE ET AVENIR  
EN GRÉSIVAUDAN
- 59 UIAD
- 59 UICG

## 60 Solidarité, social et humanitaire

- 60 ADMR FAMILLE CHARTREUSE SUD
- 60 ADSB DU CANTON DE ST-ISMIER
- 60 BERNIN BÉKAMBA
- 61 CASSIOPEE
- 61 L'ABRI SOUS LA DENT  
CROLLES - BERNIN
- 61 TRAVAIL ET PARTAGE

## 62 Education et citoyenneté

- 62 APE - ASSOCIATION  
PARENTS D'ÉLÈVES

## 62 Autres associations

- 62 AMAP
- 62 ASSOCIATION PAROISSIALE  
SAINT-MARTIN DE MANIVAL
- 63 COMITÉ FNACA BERNIN
- 63 REGARD D'ABEILLE
- 63 UNC DAUPHINÉ



## Sport & Bien-Être

### AAPPMA - ASSOCIATION DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE BELLEDONNE)

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Le domaine de l'association couvre la partie halieutique des bassins versant du Grésivaudan. Son domaine activité porte sur la gestion halieutique et la protection du milieu aquatique ainsi que la lutte contre la pollution, son domaine piscicole de 1<sup>ère</sup> catégorie est constituée de ruisseaux et de lacs de montagne avec une population dominante de salmonidés ainsi qu'un domaine de 2<sup>ème</sup> catégorie où la population piscicole reste le cyprinidés.

**Tarifs** - Voir tarification permis sur le site internet

**Contact** - Patrick BONNARDEL - 06 12 95 55 40 - [bonnardel.patrick@gmail.com](mailto:bonnardel.patrick@gmail.com)

**Autre contact** - Jean-François BIGOT - Trésorier

<https://sites.google.com/site/belledonneaappma/page> facebook :

<https://www.facebook.com/AAPPMAlesPêcheursDeBelledonne>

---

### ACCA DIANE

Possible dès 18 ans et permis de chasse si autres conditions statutaires remplies.

Pratique de loisir de la chasse dans un esprit de gestion de l'équilibre de la faune sauvage et en bonne entente avec les autres utilisateurs de la nature.

**Tarifs** - Adhésion résidents Bernin 110 € par an pour la campagne de chasse.

**Permanence** - Sur convocation

**Contact** : Jean-Claude BOBILLON - Président - 04 76 08 10 89 - 06 09 07 84 18

**Autres contacts** : Jean-Claude BELLICARD - Vice-président

Christian BERNARD - Secrétaire

Jean-Claude ZANARDI - Trésorier

## ALLIANCE GRÉSIVAUDAN JUDO SECTION JUDO CLUB SIZOV

À partir de 4 ans, compétition et loisir.

Approche pédagogique progressive basée sur la connaissance technique, la coordination des mouvements, le développement de la souplesse et le "respect des valeurs morales". Cours assurés par des professeurs diplômés d'état qui proposent un enseignement adapté à chaque tranche d'âge : judo technique, loisir et compétition, Ju-jitsu (self-défense) et préparation physique, cours de TAISO, une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme (gymnastique).

**Tarifs** - Licence fédérale obligatoire : 34 € + cotisation annuelle (147 € à 188 €).  
Prix dégressif pour plusieurs pratiquants de la même famille.

**Contact** : Philippe BRUN - Président - 06 85 74 94 30 - [www.agj38.fr](http://www.agj38.fr)

**Autre contact** : Nicolas CHANSSSEAUME - Professeur diplômé d'état  
[nicolas.chansseaume@gmail.com](mailto:nicolas.chansseaume@gmail.com)

## AMICALE BOULE DE BERNIN

Pour les sociétaires de 18 à 99 ans.

Détente sportive et conviviale, boule lyonnaise. Vendredi et dimanche après-midi, jours fériés et jours de concours.

**Tarifs** - Inscription 16 € (gratuit pour les femmes et les enfants)

**Permanence** - Au boulodrome vendredi et dimanche après-midi.

**Contact** : Gilbert REY - Président - 04 76 08 15 49 - [severine.rey38@free.fr](mailto:severine.rey38@free.fr)

**Autre contact** : Franck BOZON - Trésorier - 06 03 07 16 74

## ATELIER BOXE BERNINOIS

Tout public à partir de 16 ans.

Boxe anglaise loisir (avec ou sans contact), boxing fitness (sur fond de musique dynamique enchaînement en cardio basé sur la gestuelle de la boxe).

**Tarifs à l'année** - 1 cours / semaine : 125 euros  
2 cours / semaine : 175 euros

**Horaires** - Tous les lundis (boxe anglaise), les mardis et mercredis (boxing fitness) de 19h à 20h30 à la salle de combat au CUBE.

**Contact** - Nathalie GENOVESE - Présidente - 06 43 00 64 06 et 06 80 28 51 55  
[nathalie.genovese@orange.fr](mailto:nathalie.genovese@orange.fr) - [www.abb-gresivaudan.com](http://www.abb-gresivaudan.com)

## BAD'BERNIN

Badminton - jeu de volant.

Pratique du Badminton, en sport loisir, à partir de 8 ans.

**Tarifs** - de 65 € à 90 €

**Horaires** - Le mardi de 17h30-19h pour les enfants (moins de 15 ans), le mardi 19h-21h et vendredi de 18h30-20h30 pour les adultes et les jeunes (plus de 15 ans).

**Contact** - Ollivier TARAMASCO - Président - 06 74 59 10 41 - [badbernin@free.fr](mailto:badbernin@free.fr)  
<http://badbernin.free.fr>



## BASKET BALL CROLLES GRÉSIVAUDAN

Association sportive qui accueille des jeunes et des moins jeunes voulant se former au basket.

Le Club forme, grâce à un encadrement diplômé, des joueurs et joueuses à partir de 6 ans (école de basket) avec pour objectif de jouer au niveau régional en cadets, juniors puis séniors. Des stages de perfectionnement sont organisés pendant les vacances scolaires.

**Tarifs** - de 120 € à 150 €

**Permanence** - Gymnase Guy Boles à Crolles, les mercredis 11 et 18 septembre 2013 de 15h à 17h et le vendredi 13 septembre de 18h à 19h30. Pour les inscriptions les documents sont disponibles sur notre site Internet et à retourner complets soit à l'adresse indiquée, soit au gymnase Guy Bolès lors des permanences, soit aux forums de Bernin et de Crolles.

**Contact** - Alban LALUZ - Président - 06 81 14 03 19 (par mail en priorité)  
crollesbasket@gmail.com - www.basket-crolles.com

## BERNIN BIVIERS SKI

Sorties de ski pour les enfants de 6 à 14 ans.

Durant 8 mercredis après midi de janvier à mars, l'association Bernin Biviers Ski organise des sorties de ski pour les enfants de 6 à 14 ans. Les enfants découvrent le plaisir du ski au domaine des 7 Laux dans une ambiance familiale.

**Tarifs** - 195 € pour les berninois, 210 € pour les extérieurs

**Contact** - Martine DYON (Biviers) - Présidente - 06 88 77 35 59

**Autre contact** - Cécile TUDELA (Bernin)  
berninbiviersski@hotmail.com

## BERNIN YOGA

Pratique du Yoga, développement harmonieux de la personne.

Trois cours hebdomadaires au CUBE : le samedi de 8 h 45 à 10 h 15, le mardi de 9 h 00 à 10 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 00.

Matinées yoga (3 heures) proposées régulièrement dans l'année (nous contacter).

**Tarifs** - Inscription annuelle 235 € (19 € d'adhésion et de 72 € par trimestre).

**Contact** - Viviane GUERAUD - Présidente - 04 76 08 89 56 - viviane.gueraud@wanadoo.fr

**Autre contact** - Mme Aubert - Trésorière - 04 76 92 03 30  
<http://www.bernin.fr/53-bernin-yoga.htm>

## CAF GRÉSIVAUDAN

Club Alpin Français du Grésivaudan.

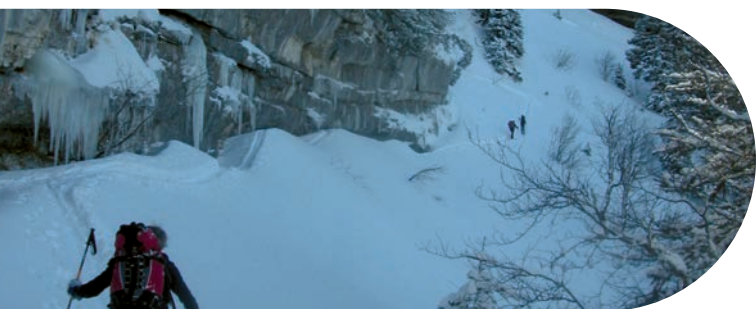
Pratique des activités de montagne (ski alpinisme, randonnée, descente de canyon, alpinisme), en toutes saisons. Organisation de WE "multi activités" famille (escalade, via ferrata, ballade, sports de neige).

A partir de septembre 2013, mise en place d'une école d'aventure, destinée aux enfants.

**Tarifs** - Adhésion entre 30 € et 60 € licence CAF et assurance comprise.

**Contact** - Bruno RICHARD - Président - [caf-gresivaudan@ffcam.fr](mailto:caf-gresivaudan@ffcam.fr)

**Autre contact** - Nicolas GIRAUD - Vice-président  
[caf-gresivaudan@ffcam.fr](mailto:caf-gresivaudan@ffcam.fr) - [www.caf-gresivaudan.ffcam.fr](http://www.caf-gresivaudan.ffcam.fr)



## CLUB NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

Enfants à partir de 5 ans, adolescents et adultes.

Sections "loisir" : accueille les petits à partir de 5 ans jusqu'aux séniors

Sections "compétition" : natation course et synchronisée à partir de 7 ans

Section "aquabody tonic"

**Permanence** - Les inscriptions accompagnées de tests : septembre 2013.

Pour tous renseignements et pour télécharger le dossier d'inscription consulter notre site.

**Contact** - Caroline BLANCHARD - Présidente - 04 76 92 20 41 - [cn.gresivaudan@free.fr](mailto:cn.gresivaudan@free.fr)  
[www.abcnatation.com/cngresivaudan](http://www.abcnatation.com/cngresivaudan)

## CYCLO CLUB BERNIN

Pratique du cyclisme de loisir et de randonnée, pour adultes.

Activités de cyclotourisme organisées pour les adhérents, sorties et randonnées collectives à partir de Bernin ou en départ déporté, le mardi et le samedi. Participation à des rallyes organisés par des clubs voisins, et à des brevets de randonneurs. Organisation de randonnées éloignées sur un week-end et de séjours itinérants ou non consacrés à la découverte d'une région en France ou à l'étranger.

**Tarifs** - Cotisation club en 2013 : 15 € + licence de la Fédération Française de Cyclotourisme à partir de 25 € + assurance à partir de 12 €

**Permanence** - Au CUBE, le dernier jeudi de chaque mois de 20h30 à 22h00 en cours de saison.

**Contact** - Robert HYERLE - Président - 04 76 92 25 12 - [www.cycloclub-bernin.fr](http://www.cycloclub-bernin.fr)

## ENTENTE SPORTIVE DU MANIVAL

Club de football appartenant au SIZOV

Regroupant 5 communes du canton (Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-Les-Eymes). Le club compte plus de 500 licenciés regroupés en 28 équipes pour 33 éducateurs. Pratique du football au stade Randon de Saint-Ismier et au stade de Montbonnot.

**Tarifs** - Licence sportive comprise : 110 € pour le premier inscrit de la famille, puis 90 € pour le second et 63 € pour le troisième.

**Permanence** - Le Club tiendra des permanences d'inscription au siège, stade Randon à Saint-Ismier, tous les mercredis de septembre et octobre, de 14 h 00 à 18 h 00.

**Contact** - Michel CAUSSE - Président - 04 76 52 74 50 - [esmanival@wanadoo.fr](mailto:esmanival@wanadoo.fr)  
[www.esmanival.fr](http://www.esmanival.fr)

## FOOTBALL CLUB CROLLES-BERNIN

Pratique du football. Au stade de Crolles - toute l'année.

Le football club s'adresse à tous les âges dès 6 ans, avec une orientation vers la compétition. Les entraînements ont lieu durant la semaine et les compétitions le week-end.

**Tarifs** - Seniors : 160 € - Jeunes moins de 18 ans et féminines : 150 €

**Permanence** - Mercredi de 14h à 18h.

**Contact** - FCCB : 338, allée des Charmanches 38920 Crolles  
Marc MESSINA - Président - 04 76 08 10 30 - fc-crolles-bernin@lrafoot.org  
[www.fcch.fr](http://www.fcch.fr)

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pour tous à partir de 16 ans.

Gymnastique, randonnées pédestres et raquettes. Lundi : 8h45 - 9h45 Acti'Marche (en extérieur). Au Cube de Bernin. Lundi : 14h00 - 15h00 (séniors)

Mardi : 8h45 - 9h45 / 10h00 - 11h00 (adultes) - Mardi soir : 18h - 19h / 19h10 - 20h10 (adultes)

Mercredi : 8h40 - 9h40 / 17h55 - 18h55 et Vendredi : 9h00 / 10h 00 (stretching)

Jeucredi soir : 19h25 - 20h25 (adultes) - Vendredi : 8h45 - 10h00 / 10h15 - 11h30 (adultes)

**Tarifs** - Annuel gym (hors licence à 25€)

1h par semaine : 58 €, 2h par semaine : 100 €, 3h par semaine : 130 €, 4h par semaine : 160 €, (Extérieurs : + 10 €)

**Contact** - Michel GIRAUDIN - Présidente - 04 76 08 19 72 - president.gvbernin@gmail.com

Randonnées pédestres (raquettes l'hiver)

Sorties à la journée

Hebdomadaires : groupes de niveau (mardi et jeudi)

Un dimanche par mois : groupe unique

Organisation de séjours

**Tarifs** - Annuel rando (hors licence à 25€)

Mardi ou jeudi : 23 €, Dimanche : 18 €, (Extérieurs : + 10 € + déplacement VL)

**Contact** - rando : Marie-Françoise DURAND - 04 76 08 18 86 - m.mf.durand@free.fr

Consultez le site mairie/Bernin > Accueil > Associations > Gymnastique Volontaire

## HBC - HANDBALL CLUB CROLLES

À partir de 6 ans.

Pratique du handball en loisir et compétition. A partir de 6 ans : mini-hand.

De 12 ans à plus de 18 ans : compétition.

**Contact** - Philippe-Yann OROY - Président - 1038041@handball-France.eu  
[hbcrolles@free.fr](mailto:hbcrolles@free.fr)

## LES CAVALIERS DU GRÉSIVAUDAN

Association regroupant des cavaliers indépendants pratiquant notamment l'endurance équestre et l'équitation d'extérieur.

L'association est adhérente à la Fédération Française d'Équitation. LCDG propose à ses membres licence pratiquant, licence compétition, inscriptions aux concours FFE Club et Amateur. LCDG organise chaque année l'endurance équestre Grésivaudan-Belledonne. LCDG propose aux organisateurs d'endurances équestres un service de gestion des courses avec le logiciel Assist'END, créé par l'association. Assist'END est également disponible à la vente et agréé par la FFE.

**Tarifs** - Cotisation : 10 €

**Contact** - Dorothee DURAND - Présidente - 06 09 42 14 63

**Autre contact** - Thierry THOMASSET - Trésorier - 06 18 54 60 65 - lcdg.assoc@free.fr

<http://lcdg.assoc.free.fr>

Guide Pratique de Bernin 2013-2014 | 51



## RUGBY CLUB GRÉSIVAUDAN SIZOV

L'école de rugby permet aux enfants de 5 à 13 ans de découvrir un rugby éducatif : respect de chacun et esprit d'équipe. Dès 14 ans, chaque catégorie se trouve engagée dans un championnat, toujours dans le respect des capacités de chacun.

Catégories : EDR : M7 / M9 / M11 / M13. Jeunes : M15 / M17 / M19. Séniors : à partir de 19 ans. Les coccinelles : cadettes et + 18 ans. Les "Tamalou" équipe de rugby "loisirs".

**Permanence** - Pendant les entrainements des équipes. Voir planning des entrainements et coordonnées des responsables de chaque collectif sur le site du club. .

**Tarifs** - de 100 à 190 € en fonction de la catégorie

**Contact** - Thibault *CONTENSOUZAC* - Président - 06 08 17 63 40

**Autre contact** - Georges *PRADES* - Responsable communication - 06 86 65 41 73

Fax : 04 69 96 34 45 - [rcginfos@gmail.com](mailto:rcginfos@gmail.com) - [www.rcgresivaudan.com](http://www.rcgresivaudan.com)

## TAI-CHI-CHUAN ET QI GONG

Adultes.

Enseignement de la gymnastique chinoise au CUBE.

Tai-chi-chuan : lundi de 18h30 - 20h et 20h - 21h15, mardi de 18h30 - 20h et 20h - 21h15, mercredi de 20h - 21h15. Qi Gong : , lundi de 12h15 à 13h30 et mercredi de 10h30 - 12h.

**Tarifs** - Adhésion : 20 € et participation de 230 € à 260 €.

**Contact** - Christine *GOSSERIES* - Présidente - 04 76 08 82 85 - [c.gosseries@yahoo.fr](mailto:c.gosseries@yahoo.fr)

[www.taichigrenoble.com](http://www.taichigrenoble.com)

## TENNIS CLUB DE BERNIN

Pour tous à partir de 4 ans (débutant ou joueur confirmé).

Pratique du tennis, détente, compétition, animation et stages. Toute l'année. 4 courts dont 2 éclairés, un mur d'entraînement, un panier de basket, un espace mini-tennis et un club-house/vestiaires.

**Tarifs** - Adhésions + licence Adulte Bernin 95 €. Extérieur Bernin 108 €

Couple Bernin 162 €. Extérieur : 188 €

Étudiant Bernin 62 €. Extérieur : 75 € (ou demandeur d'emploi)

Jeune (-18 Ans) Bernin 47 €. Extérieur : 60 €

Mini-Tennis Bernin 26 €. Extérieur : 39 €

Club Junior : jeunes et ado année entière 180 €

Club Junior sans période hivernale (01/01/14 au 20/03/14) 132 €

Club Mini année entière 143 €

Club Mini sans période hivernale (01/01/14 au 20/03/14) 105 €

Stages Pâques et Été 145 €

**Permanence** - Mardi, Jeudi, Vendredi de 16h à 19h. Mercredi de 8h à 11h30 et 14h à 18h30. Samedi de 9h à 12h.

**Contact** - Patrick *DEREYMEZ* - Président - 04 76 08 83 75

[tcbernin@orange.fr](mailto:tcbernin@orange.fr) - [www.club.fft.fr/tc.bernin](http://www.club.fft.fr/tc.bernin)



## Culture & Loisirs

### AMZOV - ASSOCIATION MUSICALE DE LA ZONE VERTE

Ecole de musique - cours individuels instruments - formation musicale - pratiques collectives .

Cours individuels d'instruments – cours de solfège classique, formation musicale musiques actuelles, groupe de rock, atelier jazz, chorale d'enfants, orchestre classique, ensemble à cordes. Bernin, Saint-Nazaire-Les-Eymes, Montbonnot, Saint-Ismier et Biviers.

**Tarifs** - actualisés sur le site [www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)

**Permanence** - Lundi et mercredi de 14h30 à 18h - mardi et jeudi de 14h à 18h. mercredi de 9h à 12h. Le secrétariat est fermé le vendredi.

**Contact** - Serge MOUTET - Président

**Autres contacts** - Nadia KHENNICHE - Directrice musicale et pédagogique  
- Maria GUGLIELMI - Assistante administrative - 04 76 52 34 14  
[amzov@orange.fr](mailto:amzov@orange.fr) - [www.amzov.fr](http://www.amzov.fr)

### AVF MEYLAN GRÉSIVAUDAN ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Vous arrivez de France ou de l'étranger - AVF Meylan Grésivaudan vous accueille !

Nouveaux arrivants, AVF Meylan Grésivaudan met à votre disposition des bénévoles

- Pour vous informer et vous donner des renseignements personnalisés
- Pour vous familiariser avec la région dès votre installation
- Pour rendre plus agréables vos premiers contacts avec un nouveau cadre de vie
- Pour créer de nouvelles amitiés en favorisant la rencontre avec les habitants de la vallée.

Avec nous vous réussirez votre nouvelle vie !

**Tarifs** - Cotisation annuelle 40 € par famille - 20 € pour les -25 ans ou étudiants.

**Permanence** - toute l'année sur rendez-vous téléphonique au 06 89 11 08 17 et hors vacances scolaires.

Adresse postale : centre commercial des Buclos – 27 avenue du Vercors 38240 Meylan

**Contact** - Véronique Callot - Présidente - 06 89 11 08 17 - [avfmeylan@gmail.com](mailto:avfmeylan@gmail.com)  
[www.avf.asso.fr](http://www.avf.asso.fr)

## BAOBAB ASSOCIATION DE JEUNES DE BERNIN

Public visé : Autonomes (16 - 25 ans et plus).

Favoriser, aider, accompagner la création de tous types de projets ou activités, créé par et pour les jeunes de Bernin et alentours, dans un esprit de partage et d'ouverture sur les autres. Organiser et participer à des échanges internationaux.

**Tarifs** - Cotisation annuelle 12,20 €

**Contact** - Jean-Christophe GIRAUDIN - Président - 06 07 14 31 34 - [jcgiraudin@yahoo.fr](mailto:jcgiraudin@yahoo.fr)

## BERNIN À CHOËURS

Chant choral.

L'association Bernin à Chœurs rassemble des pratiquants du chant choral à 4 voix mixtes. Elle existe depuis 1987. Il s'agit d'un chœur d'adultes. Pas d'exigence de solfège, ni de déchiffrement, mais nécessité d'être assidu. Nous recherchons des voix d'hommes en priorité ... mais tout le monde est bienvenu. Les programmes travaillés sont très variés.

**Tarifs** - Adhésion : 70 € (partitions incluses).

**Permanence** - mardi soir de 20h30 à 22h30 ; répétitions par pupitre environ une fois par mois le jeudi aux mêmes heures ; un week-end de travail (samedi après-midi + dimanche) par trimestre.

**Contact** - Jean-Marc POULET - Président - 06 78 07 00 09 - [poulet.jm@orange.fr](mailto:poulet.jm@orange.fr)

## BERNIN LOISIRS

Jouer au tarot

**Permanence** - Le vendredi à 20 heures au CUBE

**Contact** - Jean-Claude BOBILLON - Président - 04 76 08 10 89

## BONSAÏ CLUB DU GRÉSIVAUDAN

Une association, proposant l'initiation et le perfectionnement aux techniques de la culture du bonsaï.

Réunions dédiées aux travaux d'entretien ou de créations, en rapport avec les saisons. Animations, conseils et partage d'expériences sont au programme de la saison de septembre à juin. Exposition occasionnelle.

**Tarifs** - 40 €.

**Permanence** - De 14h à 17h Deux samedis par mois plus un soir en semaine

**Contact** - Fabrice CARTIER-MILLON - Président - 06 99 03 22 92

**Autre contact** - Jean-Pierre ARTHAUD (St Nazaire les Eymes) - Trésorier - 04 76 52 75 60  
[bonsaiclub.gresivaudan@orange.fr](mailto:bonsaiclub.gresivaudan@orange.fr)

## CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE

Le CID propose l'enseignement de diverses formes de danse : classique, contemporain, jazz et claquettes. Les activités sont ouvertes à tous, à partir de 5 ans. Stages, diverses représentations, gala, partenariat avec l'Espace Paul Jargot. Les cours sont dispensés à Crolles, Bernin, Villard-Bonnot et Lumbin. Portes ouvertes début septembre et fin juin.

**Permanence** - Inscriptions aux forums de Bernin et de Crolles.

**Contact** - Sophie GRANGEAT - Présidente - 06 10 55 59 58 - [presidentecid@gmail.com](mailto:presidentecid@gmail.com)  
<http://cidanse.gresivaudan.free.fr>



## CIRQ'HOP

Ecole de cirque et de danse hip hop.

Ecole de cirque : cours tous les jours à partir de la marche jusqu'aux adultes. 4 cours les vendredis de 16h à 20h45 et 3 cours les samedis de 9h à 12h au CUBE. Stages à la semaine organisés lors de chaque vacances scolaires (formule matinées ou journées).

Ecole de danse hip hop : Pour les jeunes à partir de 10 ans. 3 cours les vendredis de 17h à 20h45 au CUBE. Plusieurs stages proposés au cours des vacances scolaires.

**Tarifs** - Cours annuels cirque et hip hop : de 170 € à 215 € (hors adhésion 15 €, hors réductions relatives au QF pour les communes du Grésivaudan). Stages : variable selon les stages.

**Permanence** - Téléphonique : les mercredis de 12h à 13h45 (période de cours uniquement) Mail 7/j7

**Contact** - Jean LAGRANGE - Président - 06 76 64 90 44 - [contact@cirqhop.org](mailto:contact@cirqhop.org)  
[www.cirqhop.org](http://www.cirqhop.org)

## CLUB BERNINOIS

Pour les retraités.

Activités de détente, jeux, voyages, chant, randonnées pédestres (2 groupes de niveau)

**Tarifs** - 23 €

**Permanence** - Randonnées pédestres le lundi et le mardi, Chant le mardi à 17h, Activités de détente et jeux le jeudi de 14 h à 18 h.

**Contact** - Guy BELFILS - Président - 04 76 08 02 99

## CLUB PHILATHÉLIQUE DE BERNIN ET AUTRES COLLECTIONS

Echanger, classer, collectionner les timbres, fèves, télécartes, cartes postales. Réunions tous les derniers samedis du mois de 14h à 18h au CUBE vacances scolaires comprises sauf juillet, août et décembre. Salon des collectionneurs le premier dimanche de mars.

**Tarifs** - 5 €

**Contact** - Anny CHARRAS - Présidente - 04 76 08 17 06 - [anny.charras@wanadoo.fr](mailto:anny.charras@wanadoo.fr)

## COMITÉ DE JUMELAGE BERNIN - KIESELBRONN

Renforcer l'amitié franco-allemande. Sensibiliser à l'idée Européenne.

**Tarifs** - 10 € par personne ou 20 € pour un couple ou une famille.  
35 € pour une association.

**Permanence** - Réunion au CUBE les 1ers mercredis du mois à 20h30.

**Contact** - Gisèle LEMIERE, Présidente - 04 76 13 07 13 - 06 21 93 58 32 - [gisou.lemiere@wanadoo.fr](mailto:gisou.lemiere@wanadoo.fr)

**Autre contact** - Yann-Kévin BARD - Vice-président - 06 02 19 74 82

<http://jumelagebernin.e-monsite.com>

## COMITÉ DES FÊTES DE BERNIN

Festif ! Animations diverses, vide greniers, théâtre.  
Programme sur le site ou sur les bulletins municipaux.

**Contact** - Kaky *CHIRON-BARD* - Présidente - 04 76 92 24 10 (de 17h à 20h)

**Autre contact** - Anny *CHARRAS* - Trésorière

## CONTACT

Favoriser les activités culturelles. Développer les rencontres entre les habitants de Bernin et des environs. Publication de 2 journaux par an. Organisation de soirées musicales, de conférences et de sorties (entre 1 et 3 jours suivant la destination).

**Tarifs** - 20 € / famille - 15 € individuel.

**Contact** - Jeanine *BLACHE* - Présidente - 04 76 08 11 13 - [jeanine.blache@wanadoo.fr](mailto:jeanine.blache@wanadoo.fr)

**Autre contact** - Mme *CHAPUIS* - 04 76 08 11 13 - M. *LEFEVRE* - 04 76 08 12 72

## DRÔLES DE TISSUS

Initiation et perfectionnement dans l'art du patchwork.

Réalisation d'ouvrages collectifs ou individuels, organisation et/ou visites d'expositions de patchwork. Travaux à la machine ou à la main. L'enseignement et l'apprentissage de cette activité nous obligent à limiter le groupe à une vingtaine de personnes.

**Tarifs** - 30 €

**Permanence** - Le vendredi après midi de 13h30 à 16h30 au CUBE.

**Contact** - Anne-Marie *GUELIN* - Présidente - 04 76 92 25 63 - 06 20 34 22 80  
[drolesdetissus@orange.fr](mailto:drolesdetissus@orange.fr)

## ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS

Dès l'âge de 5 ans, culture-loisirs.

Enseignement musical et pratiques orchestrales, musiques classiques et actuelles (pour tous à partir de 5 ans, ados adultes)

Pratiques collectives : Chorales classique et contemporain (enfants et adultes), fanfare de l'est, big band, atelier jazz, orchestres (harmonie, jeunes, à cordes), musique de chambre, ensembles (percussions, guitares, accordéons)

**Tarifs** - Sur Internet

**Permanence** - Lundi au Vendredi de 16h à 18h en période scolaire  
(Espace Paul Jargot à Crolles). Inscription à partir du 2 septembre.

**Contact** - Chrystel *REYNAUD* - Présidente - 04 76 92 16 39 - [em-crolles@club-internet.fr](mailto:em-crolles@club-internet.fr)  
<http://em-crolles.club.fr>

## GRÉSIVAUDANSE

Pratique de la danse en couple (latine et standard)

Tous âges, tous niveaux. Sous forme de stages de 1 à plusieurs jours, encadrés par des danseurs professionnels de haut niveau.

**Contact** - Patrick *DEREYMEZ* - Président - [apt056@gmail.com](mailto:apt056@gmail.com)



## HAPPY TIME

Apprentissage et pratique de l'anglais pour adultes.

Vous souhaitez vous remettre à l'anglais ou perfectionner vos connaissances ? Adhérez à "HAPPY TIME". Nous serons heureux de vous accueillir dans des petits groupes animés par un professeur anglophone, dans une ambiance conviviale !  
Join us, we'll be happy to greet you in a friendly atmosphere ! Lundi après-midi : conversation, mardi après-midi : faux débutants et mercredi soir : remise à niveau.  
Cours hebdomadaire de 1h30, pendant 25 semaines, hors périodes de congés scolaires.

**Tarifs** - Inscription 20 € - Cours 220 €

**Permanence** - Forum des associations de Bernin

**Contact** - François RENAUDIE - Président - 04 76 08 16 23 - [bermin38happytime@gmail.com](mailto:bermin38happytime@gmail.com)

**Autres contacts** - Marie-Odile COUTAZ - 04 76 08 00 54

Sabine BROQUET - 06 83 31 22 33

## JADE

Activités manuelles : peinture sur soie et porcelaine, tableaux en sable.

**Permanence** - Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 au CUBE.

**Contact** - Annick MULARD - Présidente - 04 38 92 02 58

**Autre contact** - Gisèle DEL REY - Trésorière - 04 76 08 86 94 - [gisele.del-rey@orange.fr](mailto:gisele.del-rey@orange.fr)

## JAMAIS TROP D'ART

Apprendre les différentes techniques de la peinture

L'association a pour but de développer l'esprit créatif et de révéler les talents de chacun. Nous nous appuyerons sur les enseignements des grands peintres du XX<sup>ème</sup> siècle qui serviront de fil conducteur à notre apprentissage.

Les cours de peinture sont ouverts aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Plusieurs ateliers permettront à chacun et à tous niveaux de s'exprimer librement. Les cours se feront essentiellement avec de la peinture acrylique et développeront les techniques mixtes.

**Permanence** - Cours enfants : lundi de 16h à 17h30 au CUBE - Cours adolescents et adultes (cours mensuel et week-end à thème) et stage pendant les vacances scolaires. Informations et inscriptions au forum des associations de Bernin

**Contact** - Hélène LAMBERT-PERONA - Présidente - 06 63 86 63 63 - [peronalambert@orange.fr](mailto:peronalambert@orange.fr)

## LES MAINS COLORÉES

Arts et loisirs créatifs

L'association Les Mains Colorées anime des ateliers d'arts et de loisirs créatifs pour enfants et pour adultes. On y crée des objets décoratifs variés, des bijoux à base de matériaux divers dans la joie et la bonne humeur !

**Permanence** - atelier enfants : mardi ou jeudi 16h-17h au Cube / atelier adultes : quelques samedis répartis dans l'année.

**Contact** - Valerie Chamand - 06 33 88 09 01 - [les-mains-colorees@laposte.net](mailto:les-mains-colorees@laposte.net)

## LES PIEDS RYTHMÉS

Les Pieds Rythmés vous propose des cours de Country et Modern Line, répartis suivant quatre niveaux : Débutant, Novice, Intermédiaires et Avancé afin que chaque danseur puisse évoluer à son rythme.

Horaires :  
Lundi : 20 h 30 à 22 h groupe Oklahoma  
Mardi : 20 h 15 à 22 h groupe Missouri  
Mercredi : 19h à 20 h 30 groupe Nevada  
Mercredi : 20 h 30 à 22 h groupe Arizona  
Jeudi : 20 h 30 à 22 h groupe Kentucky

**Tarifs** - Adhésion 20 € par an par personne. Cours : 40 € par trimestre

**Contact** - Véronique CHATAIN - Présidente - 06 79 87 96 21

[veronique.chatain@orange.fr](mailto:veronique.chatain@orange.fr) - <http://country-on-route66.e-monsite.com>

## LES TROUBADOURS

Atelier théâtre et théâtre d'improvisation.

Cours de théâtre, 28 à 30 séances par an. Organisation de spectacles 1 à 2 fois par an. Plusieurs groupes sont prévus les jeudis soirs de 17h30 à 22h suivant les âges jusqu'à 18 ans + cours adultes.

Renseignements au forum des associations. Cours d'essai possible rendez-vous au forum.

**Tarifs** - 180 € / an

**Contact** - Pascale BOUVIER - Présidente - 06 22 31 15 30 - [pascalbouvier31@gmail.com](mailto:pascalbouvier31@gmail.com)

## LEZARTS EN VIE

À la croisée des arts vivants : chants, textes et corps mis en scène

Une façon originale de pratiquer le chant, l'expression corporelle, les percussions corporelles, le beat box et le théâtre, en « brisant » les frontières entre ces différents arts.

**Ateliers** - Le mardi à Crolles (espace Paul Jargot) de 20h à 21h30 "la troupe des LéZarts" : Troupe adulte avec objectif scène, pratique avancée, effectif limité. Le mardi à Crolles et le jeudi à Bernin (CUBE) de 16h à 17h30 : Enfants (6-9 ans) de 18h-19h30 : préados-ados (10-14 ans). Le mercredi à Bernin (CUBE) : Groupe ados (15-18 ans) si au moins 10 inscrits. L'après-midi, horaire à définir. Le jeudi à Bernin de 20h à 21h30 : Atelier adultes

**Tarifs** - 165 € + adhésion individuelle : 15 €

**Contact** - Alain JOURDAN - Président - 04 76 92 25 79 - 06 32 19 98 08

[www.lezartsenvie.fr](http://www.lezartsenvie.fr)

## LOU PELAYA

Se divertir par l'apprentissage des danses et des musiques traditionnelles et folkloriques de différentes régions de France et d'ailleurs. Musiciens, vous pouvez nous rejoindre avec votre instrument favori. Danseurs, débutant ou déjà initié, nous serons heureux de vous accueillir. Autres activités de l'association : Animation de bal folk et de fêtes privées et publiques - Horaires : au CUBE le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30.

**Tarifs** - 10 € l'année

**Contact** - Michel SCHUFFENECKER - Président - 04 76 08 06 24 - [secretariat.loupelaya@hotmail.fr](mailto:secretariat.loupelaya@hotmail.fr)  
<http://loupelaya.free.fr>

## MUSICA CROLLES

Enseignement musical, musique actuelle ou classique. Formation de groupes mis en scène lors d'auditions, concerts, spectacles.

Les instruments : Guitare électrique, guitare acoustique, basse, piano, synthétiseur, saxophone, clarinette, flûte traversière, violon, batterie, accordéon, percussions, chant individuel ou en groupe.

**Tarifs** - Adhésion familiale 30 €

Cours particuliers 1/2 heure : 598 €

Cours de groupe 1 heure : 234 €

Eveil musical 3/4 heure : 308 €

(-10 % à partir de 3 inscriptions)

**Permanence** - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

**Contact** - Laurent DEBOVE - Président

**Autre contact** - Fabien CIPPELLETTI - Directeur - 04 38 92 01 32 - 06 50 22 12 58  
[musicacrolles@bbox.fr](mailto:musicacrolles@bbox.fr) - <http://musicacrolles.over-blog.com>

## PATRIMOINE ET AVENIR EN GRÉSIVAUDAN

Association culturelle ouverte aux adultes et adolescents.

Promouvoir le patrimoine historique, architectural, artisanal, culturel, religieux, rural et paysager de la vallée du Grésivaudan.

Défendre et sauvegarder ce patrimoine. Organiser des conférences, des itinéraires de découvertes, et des manifestations culturelles patrimoniales.

**Tarifs** - Individuel : 10 € / Famille : 15 €

**Contact** - *Christiane RETOUT* - Présidente - 04 76 08 99 78 - [patrimoine.avenir@hotmail.fr](mailto:patrimoine.avenir@hotmail.fr)

## UIAD

Université Inter-Âges du Dauphiné

Favoriser l'épanouissement intellectuel et culturel de toutes les catégories de personnes désireuses d'apprendre.

**Tarifs** - Tarif adhésion 28 € pour les habitants de Bernin.  
Inscriptions à Bernin lors du forum des associations

**Cours à Bernin** - Psychologie : Tous les 15 jours : 125 € par an

- Mémoire : Tous les 15 jours : 125 € par an

**Contact** - *Julien-Jacques SABY* - Président - 04 76 42 44 63 - [secretariat@uiad.fr](mailto:secretariat@uiad.fr)  
<http://www.uiad.fr/>

## UICG

Université Inter Communale du Grésivaudan

Cette année deux cours de l'UICG auront lieu à Bernin au CUBE, les lundis à 18h30, en alternance. Cours 1 : Energie et transition énergétique (Michel Pineri) dès le 30 septembre. Cours 2 : Histoire et culture japonaise, le Japon ancien et médiéval (Marylène Lorinet) dès le 7 octobre.

L'UICG est une association intercommunale à vocation culturelle qui se donne pour mission de proposer à ses membres, quels que soient leurs formations initiales ou leur âge, l'accès à différentes formes de savoirs. Le programme 2013-2014 propose 28 cours, dispensés dans 15 communes du Grésivaudan.

Il recouvre de nombreuses disciplines telles l'Histoire des arts, la Philosophie, la Littérature, l'Histoire, les Sciences et l'Économie.

**Tarifs** - Pour l'année (sept. à mai) adhésion 20 €, inscription au cours (12 séances) : 60 €  
inscription au 2 cours (24 séances) : 110 €

**Permanence** - Inscription à Bernin lors du forum des associations  
ou sur le site [www.uicg-gresivaudan.fr](http://www.uicg-gresivaudan.fr)

**Contact** - *Michel MONTIER* - Président

Pour toute information complémentaire 06 46 63 76 55 ou [contact@uicg-gresivaudan.fr](mailto:contact@uicg-gresivaudan.fr)



## Solidarité, Social & Humanitaire

### ADMR FAMILLE CHARTREUSE SUD

Service d'aide et soutien auprès des jeunes familles. Familles avec des enfants.

Mise à disposition temporaire d'une T.I.S.F (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale, ex Travailleuse Familiale) auprès des familles ayant des enfants en bas âge (- de 14 ans), en cas de naissance, maladie, surmenage, accident... Dans le cadre des prises en charge de la CAF et du conseil général. Ce service intervient sur les communes de St-Ismier, Bernin, Montbonnot, St-Nazaire-Les-Eymes, et le Plateau des Petites Roches.

**Tarifs** - suivant le quotient familial de la CAF. Accepte les Titres Emploi Service et les CESU.  
- Participation déductible pour moitié des impôts.

**Contact** - Présidente : Michèle GARCHERY - 04 76 52 27 93

### ADSB DU CANTON DE SAINT-ISMIER

Association des Donneurs de Sang Bénévoles. De 18 à 70 ans.

Promouvoir le don du sang, informer, recruter de nouveaux donateurs. Une réunion trimestrielle pour la préparation des collectes en association avec l'EFS (établissement français du sang). Accompagnement des donateurs lors des collectes.

**Tarifs** - adhésion 10 €

**Contact** - Janine BARBIER - Présidente - 04 56 45 43 70 ou 06 85 29 63 75 - janine.barbier@cegetel.net

**Autre contact** - Sophie NUCCIO - 04 38 92 11 09 - 06 70 65 10 95 - nuccio.jeanclaude@neuf.fr

### BERNIN BÉKAMBA

Association Pour la Santé Villageoise au Tchad.

L'association humanitaire Bernin Bekamba (antenne de l'APSVT) contribue au fonctionnement (bâtiments, médicaments, salaires) des 4 dispensaires créés par le Dr Maguy Nigri, pédiatre d'origine grenobloise. Le Dr Nigri et l'équipe sanitaire (38 tchadiens) veillent, en accord avec le gouvernement du Tchad, sur la santé de 80 000 villageois dans le sud du pays. Bernin Bekamba organise des manifestations et suit les activités des 4 dispensaires. L'intégralité des fonds collectés est reversée à l'APSVT.

**Tarifs** - Pas de cotisation.

**Permanence** - Réunion tous les 2<sup>ème</sup> mercredis du mois au Cube

**Contact** - Magali CHIAPELLO-TUAZ - Présidente - 04 76 92 11 75 - magali.chiapello@wanadoo.fr  
[www.apsvt.fr](http://www.apsvt.fr)



## CASSIOPEE

Auxiliaires de vie, garde de nuit et de jour, ménage, repassage, courses, repas, aide de vie, assistance à personne dépendante, garde d'enfants + 3 ans, intervention auprès des personnes âgées dépendantes ou non et/ou handicapées.

Cassiopee a obtenu en janvier 2013 la certification AFNOR intitulée "certification NF service" services aux personnes à domicile.

**Contact** - Jean CONTREMAS - Directeur Général - 04 76 70 08 08 (siège)  
04 76 13 42 35 (antenne grésivaudan) - gresivaudan@cassiopee.asso.fr  
www.cassiopee.asso.fr

## L'ABRI SOUS LA DENT CROLLES - BERNIN

Accueil et hébergement d'urgence gratuit de 2 à 3 nuits/mois accompagnés d'une écoute et d'un repas. L'association dispose en outre, de 2 logements l'un à Crolles l'autre à Bernin permettant d'héberger des personnes en difficulté sur des durées plus longues (quelques mois), dans le cadre d'une convention passée avec un référent social

**Contact** - Yvan-Claude RAVERDY - Président - 04 38 92 03 99 (local) ou 04 76 08 04 43  
Yvan-claude@raverdy.fr

**Autre contact** - Martine LOZACH'MEUR

## TRAVAIL ET PARTAGE

Un service pour vous, un avenir pour eux !.

Depuis 25 ans Travail et Partage agit contre l'exclusion professionnelle en vous proposant de vous faire aider (ménage, repassage, bricolage, entretien jardin) et d'entrer ainsi dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

L'association se charge, en liaison avec vous, du suivi des salariés, de leur formation, et de toutes tâches administratives.

**Tarifs** - Cotisation annuelle 10 € - Coût horaire : 17 € dont la moitié déductible des impôts.

**Contacts** - Anne LEGRAND - 04 76 08 18 65 - Eliane VIDAL - 04 76 08 00 95

**Autre contact** - Entretien jardin - 04 76 47 18 33



## Éducation & Citoyenneté

### APE - ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

Organisation de fêtes autour de l'école.

- Passage du père Noël et de ses lutins
- Fête des écoles en Juin.

**Permanence** - Réunions à la maison Michel. Affichage à l'entrée de l'école

**Contact** - Alexandra FERIOL - Présidente - 06 88 49 17 05 - [ape.bernin@sfr.fr](mailto:ape.bernin@sfr.fr)

**Autres Contacts** - Marie-Pierre EBERLE - Vice présidente

- Martine LHOTE - Secrétaire

- Cédric CESA - Trésorier

## Autres Associations

### AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

But de l'association : établir un lien direct entre le producteur et le consommateur par la livraison de produits frais, locaux et bio de préférence.

**Contact** : Betty Kowalski - Référente AMAP Bernin - [contact@alliancepec-iseregre.org](mailto:contact@alliancepec-iseregre.org)

**Autre contact** - Ghislaine ROUSSET - [ghislaine.rousset@aliceadsl.fr](mailto:ghislaine.rousset@aliceadsl.fr)

[www.alliancepec-isere.org](http://www.alliancepec-isere.org)

### ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT-MARTIN DU MANIVAL

Participation à la mission de l'église, à la gestion financière, matérielle et sociale de la paroisse.

**Permanence** - Relais église de Bernin à la cure de Bernin le samedi matin de 10h à 11h45.

04 38 92 03 93

**Contact** - Anne-Marie PISON - Catéchèse - 04 76 08 89 38 - [anne-marie.pison@wanadoo.fr](mailto:anne-marie.pison@wanadoo.fr)

**Autre contact** - Bruno FABRE - Trésorier - 04 76 52 38 88 - [cd.fabre@orange.fr](mailto:cd.fabre@orange.fr)



## COMITÉ FNACA BERNIN

Entretenir les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants d'Algérie.

**Tarifs** - Cotisation FNACA + Calendrier : 24 €

**Contact** - Roger BAROZ - Président - 04 76 08 09 16 - [danielle.baroz@club-internet.fr](mailto:danielle.baroz@club-internet.fr)  
<http://www.fnaca.org/>

## REGARD D'ABEILLE

Rucher collectif.

Utiliser le vecteur de l'abeille comme témoin de l'environnement et de la biodiversité en lien étroit avec la vallée du Grésivaudan. Gestion d'un rucher collectif.

**Tarifs** - Cotisation de 15 €

**Contact** - Nicolas MAIGNE - Président - 04 76 52 74 35 ou 06 73 38 96 60 - [nmaigne@yahoo.fr](mailto:nmaigne@yahoo.fr)

## UNC DAUPHINÉ

- Défense des intérêts des adhérents et veuves de guerres.
- Devoir de mémoire, cérémonies officielles.
- Expositions sur les conflits récents.
- Aide aux enseignants pour l'explication des conflits aux élèves de CM2 par des anciens combattants.
- Actions humanitaires.
- Collaboration avec le correspondant de défense de chaque municipalité.

**Contact** - Pierre CHAUVET -Président - 06 01 79 15 18 - [pierre.chauvet@wanadoo.fr](mailto:pierre.chauvet@wanadoo.fr)

# PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES



*Dentiste***CHABOUD Étienne**

181 chemin de la Proula

04 76 08 10 34

*Infirmier : cabinet, soins à domicile***PAMPIGLIONE Muriel**

326 chemin de Bois Claret

04 76 08 98 80

*Kinésologue - magnétiseur***PELLORCE Gaëlle**

3 chemin de la Côte

06 70 31 09 48

*Kinésithérapeutes, masseurs***MUYL Nicolas**

231 route départementale 1090

04 76 08 92 22

**ROIGT Pierre**

231 route départementale 1090

04 76 08 92 21

*Médecins généralistes***BRAILLON Laurence**

181 chemin de la Proula

04 76 08 80 84

**DE NEEF Alain**

57 chemin des Maréchaux

04 76 92 26 61

**PALIARD Bruno**

162 route départementale 1090

04 38 92 12 97

*Ostéopathe***ADAMKIEWICZ Laurent**

257 route départementale 1090

04 76 92 28 93

*Psychanalyste jungienne***DAYOT - SCHNETZLER Elisabeth**

117 chem. des Batellières - 35 lot Bel Horizon cidex 48A

04 76 92 13 65

*Sophrologue***PIROUX Joëlle**

78 route départementale 1090

04 76 08 00 08

**REGNIER Dominique**

146 chemin des vergers

06 79 58 71 42

**COMMERCE  
ARTISANS  
ENTREPRISES**



*Atelier de peinture*

**GALERIE ATELIER NICOLE SIBILLE - PALIARD**

Route départementale 1090

04 76 71 07 29

---

*Astrologue, coach certifié*

**ALBERT SAN JUAN**

78 route départementale 1090

04 38 92 12 37

[www.coachingdeviecreatif.com](http://www.coachingdeviecreatif.com)

---

*Banque*

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

415 chemin des Vergers

04 38 92 18 90

---

*Bar Lounge*

**ESPACE TENDANCE IBIZA**

470, chemin de Teura

09 54 73 92 87

---

*Boucherie-charcuterie*

**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

Route départementale 1090

04 76 08 01 25

*Boulangeries - Pâtisseries - Viennoiseries*

**BOULANGERIE PÂTISSERIE LATOUCHE**

247 route départementale 1090

04 76 08 96 87

**LA BOULANGE**

117 route départementale 1090

04 76 08 02 60



**Boulangerie Viennoiserie Tarterie**  
 Nous vous accueillons tous les jours du Mardi au Samedi  
 de 6h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h. (Cuisson jusqu'à 18h00)  
 Le Dimanche de 7h à 12h30. Fermé le Lundi

☎ **04 76 08 02 60**  
 117 Route Dép. 1090 - 38190 BERNIN

Boulangier  
certifié Banette 

PARTAGEONS L'AMOUR DU BON PAIN

*Chambre d'Hôtes - Gîte rural*

**L'AUBERGE DE BERNIN**

540 route départementale 1090

04 76 92 03 37

**GÎTE RURAL**

86 Chemin des communaux

04 76 08 01 72

*Coach sportif à domicile  
et instructeur marche nordique*

**COACH SPORTIF**

57 Chemin des Coralines - Cidex60a

06 83 44 08 04

[www.coachingresivaudan.fr](http://www.coachingresivaudan.fr)

*Coiffeurs*

**COIFFURE MODE & TIFF**

192 route départementale 1090

04 38 92 02 30

*Courrier, Colis (envoi, distribution)*

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Mairie de Bernin - 496 route départementale 1090

04 76 92 07 40

### *Dépôt-Vente*

#### **TROC DE BERNIN**

228 chemin du Teura

04 76 72 38 26

---

### *Fleuriste*

#### **SALOMON FLEURS**

207 route départementale 1090

04 76 08 14 41

---

### *Fruits et Légumes (détail)*

#### **LES HALLES DE BERNIN**

114 route départementale 1090

04 76 08 18 25

---

### *Hôtel - Réception - Mariage - Séminaires - Réunions*

#### **ESPACE CONGRES**

134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 82

[www.domaine-des-fontaines.com](http://www.domaine-des-fontaines.com)

---

#### **HOLYDAY INN EXPRESS**

134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 80

[www.domaine-des-fontaines.com](http://www.domaine-des-fontaines.com)

---

### *Immobilier*

#### **3 A IMMOBILIER**

385 chemin des Vergers

04 76 08 80 30

[www.3a-immobilier.com](http://www.3a-immobilier.com)

---

#### **IMMOBILIÈRE ROSIER**

Route départementale 1090

04 76 03 24 09

[www.immobilier-rosier.com](http://www.immobilier-rosier.com)

---

### *Institut de beauté*

#### **CARLINE ESTHETIQUE**

385 chemin des Vergers

04 38 92 03 36

[www.carline-esthetique.fr](http://www.carline-esthetique.fr)

## Opticien

### **OPTIBERNIN** *\*informations complémentaires 2<sup>ème</sup> de couverture*

192 route départementale 1090

04 76 97 54 08

[www.optibernin.fr](http://www.optibernin.fr)

## Pharmacie

### **PHARMACIE VIAL**

143 route départementale 1090

04 76 08 03 19

## Presse - tabac - Française des jeux - gaz - transisère

### **TABAC PRESSE**

210 route départementale 1090

04 76 08 03 42

## Prêt à porter

### **CAST**

109 route départementale 1090

04 76 98 09 33

## Restaurant - Pizzeria

### **ESPACE TENDANCE IBIZA**

470 Chemin du Teura

09 54 73 92 87

### **LA REGALIÈRE**

16 chemin des Maréchaux

04 76 71 47 92

### **PIZZA MAESTRO**

200 route départementale 1090

04 38 92 07 97

### **RESTAURANT LE BERNIN**

134 route départementale 1090

04 76 08 00 46

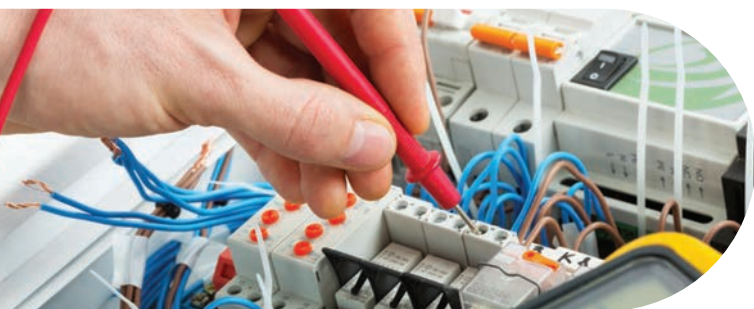
[www.leberninfr](http://www.leberninfr)

### **RESTAURANT LES CLOYÈRES**

134 chemin des Fontaines

04 76 52 95 81

[www.restaurant-les-cloyeres.com](http://www.restaurant-les-cloyeres.com)



*Agencement et rénovation de l'habitat*

**GATINEAU HABITAT**

90 chemin de Craponoz

06 19 48 45 02

*Agriculteur, travaux divers*

**CARTIER MILLON D.**

Chemin de Passe Quatre

04 76 08 13 76 - 06 10 74 62 25

*Bois et chauffage*

**GAEC DU PRIEURÉ**

622 chemin de la Proula

04 76 08 17 52 - 06 18 04 82 57

*Carrelage*

**FERRARI ANTOINE**

50 chemin des Brondière

04 76 08 09 83

**GAJOVIC GUILLAUME**

245 chemin du Bas Bernin

04 76 33 39 08 - 06 08 24 92 76

**PAMPIGLIONE ERIC**

278 chemin de Bois Claret

04 76 08 01 19 - 06 85 20 35 78

**PAMPIGLIONE YVES**

326 chemin de Bois Claret

04 38 92 00 95 - 06 87 61 71 17

*Cave viticole*

**CAVE DES VIGNERONS RÉUNIS  
DE LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN**

Route départementale 1090

04 76 08 00 32

**DOMAINE FINOT**

Za Les fontaines, impasse du Teura

04 76 13 45 57 - 06 84 95 21 44

[www.domaine-finot.fr](http://www.domaine-finot.fr)

*Couverture, zinguerie, charpente*

**ARNOLDI TOITURES**

268 chemin du Teura

04 76 72 63 13 - 09 70 62 58 64

*Création sur mesure de bijoux fantaisie et  
accessoires femmes et enfants*

**WERNAN CAROLINE**

16 chemin du ballois

06 72 45 96 63

*Ebéniste d'art : restauration, création de mobilier  
et de quincailleries d'ameublement*

**EBENISTE D'ART**

282, Route Départemental 1090

04 76 52 32 53

*Elagage et abattage*

**GIOVANSILI THOMAS**

181 chemin des Franques

04 76 45 80 38 - 06 84 54 32 25

*Équipement automobile*

**EQUIP'AUTO GRESIVAUDAN**

408 chemin du Teura

04 76 08 17 42

*Facteur d'orgues, pianos et clavecins*

**ORGUES GIROUD**

101 chemin du Teura

04 76 08 14 97

cidex 8D ZA des Fontaines

[www.orgues-giroud.com](http://www.orgues-giroud.com)



### *Installations électriques (régulation)*

#### **ERAC STE**

257 chemin des Batelières - cidex 49

06 72 49 13 96

### *Jardinier créateur*

#### **PAYSAGE EURL**

53 chemin des Maréchaux

04 76 08 93 28

[www.bernin-paysage.com](http://www.bernin-paysage.com)

### *Maçonnerie*

#### **LE MAÇON**

100 chemin de Brondièrre

04 76 14 02 24 - 06 84 69 57 82

# Le Maçon

MAÇONNERIE  GÉNÉRALE

Maçonnerie & Terrassement

Spécialisé en réalisation de mur, murette béton armé, radier  
béton fond de piscine

100, chemin de Brondièrre - 38190 BERNIN - Fax : 04 76 14 03 35

**Luis PIRES - ( 06 84 69 57 82 / ( 04 76 14 02 24**

### **VALLET MAÇONNERIE**

30 chemin des Batelières

04 38 92 00 78 - 09 60 45 30 45 - 06 78 97 01 97

### *Nettoyage*

#### **S.N.I.P**

309 chemin de Bois Claret

04 76 08 82 62

### *Peinture - Revêtement*

#### **RENOV'AVENIR**

89 chemin des Michellières

04 76 53 16 42

*Plomberie - Chauffage*

**PBF PLOMBERIE MIROITIERS**

626 Chemin du Vivier

04 76 04 92 23 - 06 32 31 86 66

---

**VIZZINI CHARLES PLOMBIER**

34 route départementale 1090

04 76 71 02 16 - 06 63 77 47 28

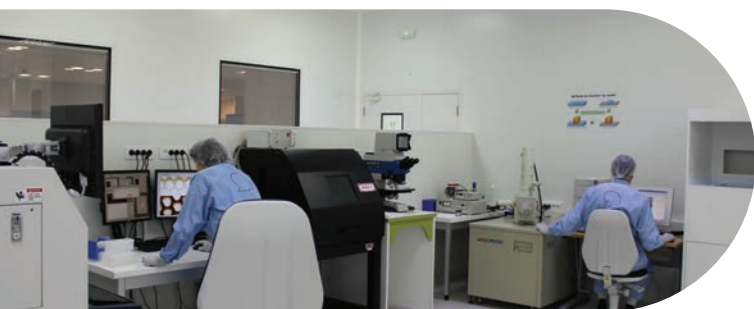
---

*Serrurerie - Ferronnerie d'art*

**MEYER FERRONNERIE**

243 impasse du Teura

04 76 42 52 04 - 06 32 93 83 34  
serrurerie-meyer-isere.com



### 3C CONSEIL

Coach et accompagnement personnel  
Expertise en comptabilité électromagnétique

509 chemin de Passe Quatre

06 45 92 75 64

### 40-30

Fabrication, vente, maintenance et entretien d'équipements de production et d'installations industrielles dans le domaine de l'électromécanique électronique informatique

224 chemin des Franques

04 76 97 40 30

[www.40-30.fr](http://www.40-30.fr)

### ACANTHE AUDIT

Conseil en organisation, gestion et management

15 rue des Maréchaux - Cidex 6 06 72 53 09 04 / 06 37 80 24 75

### AEM SOFTS

Caisses enregistreuses, terminaux de paiement électronique  
Informatique : éditeurs de logiciels, sociétés de services

Parc Technologique des Fontaines - Cidex 08G

04 76 61 60 37

[www.aemsofts.com](http://www.aemsofts.com)

### ALPIC

Formation à la sécurité contre les chutes de hauteur  
Maintenance des EPI

691 chemin des Fontaines - Cidex 8F

04 76 13 30 30

[www.alpic.fr](http://www.alpic.fr)

## AVENIR CLIM

Vente, installation de chauffage, climatisation et dépannage

295 impasse du Teura - ZA les fontaines 06 77 34 56 74  
[www.avenir-clim.fr](http://www.avenir-clim.fr)

## AZURITE

Sondages, forages, essais et mesures géologiques, géotechniques et géophysiques

243 impasse du Teura - ZA les fontaines 04 76 98 20 44

## CAPSYS

Electronique professionnelle et radio-électricité : matériel (fabrication)

190 chemin des Fontaines 04 76 08 90 75

## CBM GENIE CLIMATIQUE

Etude vente mise en service maintenance dépannage de climatisation ventilation filtration chauffage régulation électricité

243 impasse du Teura - Za Fontaines 09 71 35 27 01  
[www.cbm-climatisation.com](http://www.cbm-climatisation.com)

## CEDA CONCEPT

Bureau d'études

219 impasse du Teura 04 76 90 13 30  
[www.cedaconcept.com](http://www.cedaconcept.com)

## CRYSTAL

Chauffage et climatisation

133 impasse du Teura 04 76 08 98 33

## DIVER PATRICK

Dessinateur en bâtiments

288 Chemin des Maréchaux 06 78 99 18 33

**ERE Conseil**

Bureau d'Etudes en Efficacité Energétique pour le bâtiment et les procédés industrielles. Eco-construction, Rénovation et Energies Renouvelables. RT 2012. BEPOS.

224 Chemin des Catières

06 89 03 57 32  
www.ereconseil.fr

**ÉVO ALP**

Promoteurs, constructeurs

190 Chemin des Fontaines

09 50 08 01 14

**ÉVOLUTION JARDIN**

Entrepreneur paysagiste

228 chemin du Teura 09 53 94 56 97/04 76 40 29 21/06 10 80 48 64

**FADOUS**

Machines pour industries diverses

ZI Fontaines

09 60 04 61 19

**FORESTIER TRANSPORTS**

Transport routier

464 chemin du Teura

04 76 08 15 62

**GRAPHIDO**

Import-export, société de commerce international

Chemin des Fontaines - Activillage B7

04 76 92 00 11

**GT ROBOTIQUE**

Solutions robots visions pour l'industrie

ZI des Fontaines

04 76 62 93 11  
www.gtrobotique.fr

**INSITU (CENTRE)**

Location de bureaux équipés

190 chemin des Fontaines

04 56 38 56 50

## KALYS

Fournisseur d'ingrédients et d'additifs naturels

216 impasse du Teura

04 76 52 95 00

[www.kalys.com](http://www.kalys.com)

---

## KI SIGN

Création et commercialisation de produits créatifs

255 impasse du Teura

04 76 08 44 07

[www.ki-sign.com](http://www.ki-sign.com)

---

## MEMSCAP

Composants électroniques passifs (fabrication)

ZI des Fontaines

04 76 92 85 00

[www.memscap.com](http://www.memscap.com)

---

## MILLENMUM SÉCURITÉ

Alarmes et surveillance : système (vente, installation)

Parc technologiques des Fontaines - cidex 89

04 76 77 21 06

[www.millennium-securete.com](http://www.millennium-securete.com)

---

## PALM PROD

Audiovisuel : production, réalisation

654 chemin des Communaux

04 76 71 06 84

[www.palmprod-video.com](http://www.palmprod-video.com)

---

## PHILIBERT TRANSPORT

Transports de lignes régulières et scolaires

ZI des Fontaines

04 76 73 06 84

[www.philibert-transport.fr](http://www.philibert-transport.fr)

---

## SALEWA OBERALP FRANCE

Commerce de gros, d'articles de sport et de montagne

ZI des Fontaines

04 76 52 59 59

[www.salewa.fr](http://www.salewa.fr)

## **SBN CONSULTANT**

Informatique, bureautique (services, conseils, ingénierie, formation)

297 Bis chemin de Champ Jaillet

08 79 18 34 82

---

## **SODITRAM**

Entreprises de travaux publics

199 impasse Teura

04 76 08 88 46

---

## **SOITEC**

Electronique et énergie

Parc Technologique des Fontaines

04 76 92 75 00

[www.soitec.com](http://www.soitec.com)

---

## **STUDIO DESPERADO**

Publicité (studio de création)

99 impasse du Ruisseau

04 76 92 10 10

[www.studiodesperado.com](http://www.studiodesperado.com)

---

## **TELTEC SEMICONDUCTEUR TECHNIC**

Micro électronique

ZI des Fontaines

04 38 92 03 31

[www.teltec.com](http://www.teltec.com)

---

## **VERTIC**

Fabricant et installateur de système de sécurité des personnes pour les travaux en hauteur

691 chemin des Fontaines

04 76 13 12 15

[www.vertic.fr](http://www.vertic.fr)

## Berninois, ce guide est le vôtre

Vous êtes membre d'une association, commerçant, artisan, dirigeant d'entreprise, ou gérant d'une activité. Merci de nous signaler, à l'aide de ce coupon réponse, par courrier (Mairie de Bernin, service communication, 496 RD 1090, 38190 Bernin), par courriel (communication@bernin.fr) ou par fax (04 76 08 97 22) les modifications ou les informations à inclure dans la prochaine parution.

N'hésitez pas, également, à nous faire part de vos impressions.

Nom de l'association / commerce / entreprise : .....

Nom / prénom du responsable : .....

Adresse : .....

Tél. .... Fax .....

Courriel .....

Site internet .....

Thème de l'association / activité de l'entreprise

Descriptif : .....

Je soussigné (e) : .....

(Prénom, Nom)

- Autorise la publication, sur le site internet de la ville de Bernin, des données indiquées sur ce coupon-réponse.
- Autorise la publication sur le Guide Pratique des données indiquées sur ce coupon-réponse.

Fait à Bernin, le : .....

Signature